

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

Les Sociétés Secrètes et la Révolution⁽¹⁾

Il est à la fois curieux et triste de constater dans quelle ignorance, dans quelles ténèbres est plongé le siècle qui s'intitule *le siècle des lumières*. Cependant, il n'y a là rien qui doive étonner celui qui voit toutes choses avec les yeux de la foi. Le monde refuse de s'éclairer à l'infaillible lumière de l'éternelle Vérité : il lui préfère les lueurs faibles et vacillantes de la pauvre raison humaine. Est-il étonnant qu'il hésite, tâtonne et ne trouve plus son chemin ?

Cette ignorance et cet aveuglement apparaissent particulièrement dans la conduite que les gouvernements ont adoptée vis-à-vis de la Révolution de la Franc-maçonnerie.

Comment en est-on venu à méconnaître les relations intimes qui existent entre ces deux œuvres, et les maux dont elles menacent toutes deux la société ?

On regarde le mouvement révolutionnaire avec une frayeur mêlée d'admiration. On veut l'arrêter, mais seulement à un point donné ; volontiers on entrerait avec lui dans la voie de la conciliation et des compromis. Dites donc tout de suite que vous en êtes !

Et la Franc-maçonnerie, avec quelle faveur singulière n'est-elle pas accueillie par les têtes couronnées, et que d'illustres personnages ne compte-t-elle pas dans ses rangs ? On n'y voit qu'une œuvre humanitaire et philanthropique. Philanthropique, oui, vraiment !

(1) LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET LA SOCIÉTÉ, ou *Philosophie de l'histoire contemporaine*, par N. DESCHAMPS. Deuxième édition, entièrement refondue et continuée jusqu'aux événements actuels, avec une introduction sur *l'action des sociétés secrètes au XIXe siècle* par M. CLAUDIO JANNET. 1880. Avignon, Séguin Frères ; Paris, Oudin Frères.

LA FRANC-MAÇONNERIE. Lettre de MGR. FAVA, évêque de Grenoble aux rédacteurs de la *Revue catholique des Institutions et du Droit*. Livraison de Juillet 1880.

LA FRANC-MAÇONNERIE ; *doctrine, histoire, gouvernement*, seconde lettre de MGR. FAVA, aux rédacteurs de la *Revue Catholique des institutions et du droit*. Supplément à la livraison de septembre 1880.

Devant un pareil état de choses, on comprend facilement que des écrivains catholiques aient cru de leur devoir de prendre la plume pour montrer, à qui ne veut pas de parti pris fermer les yeux à la lumière, la nature et les tendances véritables de la révolution et de la franc-maçonnerie.

Un savant religieux, le R. P. Deschamps, de la compagnie de Jésus, y a consacré trente années de sa vie—trente années passées à rechercher, à étudier les documents inédits, à compulser les historiens, à consulter les autorités les moins suspectes de préjugés à l'égard des sectes, c'est-à-dire les livres des maçons eux-mêmes. Le Père Deschamps avait ainsi préparé la matière de l'ouvrage le plus complet qui ait encore été écrit sur ce sujet quand Dieu l'appela à la récompense qui attend là-haut ceux qui ont consacré leur vie à la défense de la vérité. Mais il laissait un digne continuateur de son œuvre. M. Claudio Jannet, dont le nom jouit désormais en Canada de la plus légitime popularité, a terminé la publication de cet ouvrage, d'après le plan du vénérable auteur, et a fait paraître les deux derniers volumes. Puis, encouragé par l'accueil favorable que l'on a fait à ce livre, il a voulu en publier une seconde édition, entièrement refondue, et continuée jusqu'aux événements actuels; et il a fait précéder cette nouvelle édition d'une introduction sur l'action des sociétés secrètes au XIXe siècle.

Cette introduction, œuvre vraiment magistrale, a valu à son auteur, une lettre très élogieuse de Mgr Fava, évêque de Grenoble. Cet éminent prélat, qui a fait des études particulières et approfondies sur les sociétés secrètes, a voulu motiver cette appréciation, et il a démontré quelle lumière éclatante le travail de M. Jannet jette sur le sujet traité par le P. Deschamps. Non content de cette première lettre Mgr Fava a envoyé à la *Revue catholique des Institutions et du Droit* une seconde étude traitant de la doctrine, de l'histoire et du gouvernement de la franc-maçonnerie.

Or, de ce qu'on ainsi écrit les trois écrivains distingués que nous venons de nommer, il ressort principalement ceci : que la Révolution et la Franc-maçonnerie tendent au même but, accomplissent la même œuvre. Ces esprits profonds, frappés par le caractère d'universalité qu'offre la révolution ont

étudié la manière dont elle se propage, comme les médecins recherchent le mode de transmission de la peste, et ils l'ont vue en tout temps et en tout lieu, dirigée, aidée et soutenue par une association puissante et occulte. Ils ont vu que les sociétés secrètes sont l'âme de la révolution, et ont toujours fait cause commune avec elle.

Nous résumerons les points les plus importants de leur démonstration.

I

ORIGINES DE LA FRANC-MAÇONNERIE

En dépit des prétentions affichées par les écrivains de la secte, et l'étalage de fausse science que l'on trouve dans leurs livres, il est prouvé que les franc-maçonnerie, comme société organisée, ne date que du commencement du XVIII^e siècle. Mais les erreurs qu'elle a embrassées avaient cours bien longtemps auparavant. On les trouve dans les écrits des anciens hérétiques, principalement des Gnostiques et des Manichéens, et plus tard, chez les Albigeois et les Templiers. On peut donc dire que la Franc-maçonnerie, comme doctrine remonte aux hérésies des premiers siècles.

Les doctrines coupables que professaient les templiers survécurent à l'abolition de l'ordre. Ou plutôt pourrait-on dire que l'ordre condamné continua d'exister, mais d'une manière occulte. Ses adeptes eurent l'idée de faire servir à leurs desseins de vengeance contre l'Eglise et la papauté les associations formées au moyen âge par les ouvriers maçons, et connues sous le nom de Guildes de franc-maçons. Ces corporations n'avaient d'abord d'autre but que de sauvegarder les intérêts des maîtres et des ouvriers en tenant cachés les secrets du métier. Aussi les voyons-nous alors encouragées et bénies par l'Eglise. Mais au XVI^e siècle un document important, la charte de Cologne, nous montre que la franc-maçonnerie est devenue une association qui ne s'occupe plus de l'art de bâtir, mais qui conspire contre l'Eglise catholique et contre toutes les autorités légitimes. Déjà elle possède les trois grades fondamentaux de la Franc-maçonnerie moderne. Un fait digne de remarque c'est que la franc-

maçonnerie s'est trouvée ainsi organisée dans les pays qui allaient se séparer de l'Eglise pour embrasser le protestantisme : en Allemagne, en Angleterre, en Ecosse. Elle se développe à la faveur des troubles du protestantisme, et nous la voyons servir d'instrument à Cromwell. Mais ce n'est qu'au 18^e siècle que la propagation de la franc-maçonnerie s'organise d'une façon active, et c'est à cette époque, dit le P. Deschamps, qu'elle commence à jouer un rôle décisif dans la marche des grands événements de l'histoire moderne.

Or, ce rôle se définit d'un seul mot : la franc-maçonnerie prépara et organisa la révolution.

II

WEISHAUP ET L'ILLUMINISME.

Nous avons vu que les loges maçonniques professaient déjà et se transmettaient des doctrines anti-chrétiennes et anti-sociales, et qu'elles entretenaient leurs adeptes dans la haine de l'Eglise et de la royauté. Mais ces doctrines n'avaient pas encore été fixées et promulguées d'une manière définitive ; les loges en étaient encore à travailler isolément et comme au hasard lorsque parut le bavarois Jean Weishaupt. Cet homme, "l'un des plus profonds conspirateurs qu'aient jamais existé" avait formé le dessein de changer la face du monde. Plus de religion, plus de société, plus de propriété, tel était son programme. Pour le réaliser il fonda la secte des *Illuminés*, et il voulut lui donner un code définissant et établissant les principes et les lois qui devraient diriger les membres de cette association, et assurer le succès de leur complot.

S'inspirant des doctrines gnostiques et manichéennes, ainsi que de la philosophie panthéiste de Spinoza, Weishaupt, dit Mgr Fava, "établit son système sur la négation absolue d'un Dieu créateur, rénumérateur et vengeur. Il n'y a pas d'autre Dieu que la nature, de qui est venu l'homme. (Comment ? Il ne le dit pas.) Quoiqu'il en soit il a reçu d'elle

l'égalité et la *liberté*, que la *propriété* et les *gouvernements* ont détruites. Or, la *propriété* repose sur les lois religieuses et civiles. Donc, pour rétablir l'homme dans ses droits primitifs d'égalité, de liberté, il faut commencer par détruire toute religion, toute société civile et finir par l'abolition de toute propriété."

Mais écoutons Weishaupt lui-même nous exposer les principes sur lesquels il base son système religieux, moral et politique : Voici les paroles qu'il adresse à celui qui veut se faire initier aux plus hauts grades de la secte :

" Souvenez-vous que dès les premières invitations que nous vous avons faites pour vous attirer parmi nous, nous avons commencé par vous dire que dans les projets de notre ordre, il n'entraît aucune intention contre la Religion. Souvenez-vous que cette assurance vous a été donnée de nouveau quand vous fûtes admis au rang de nos novices ; qu'elle vous fût encore répétée lors de votre entrée à notre Académie minervale. Souvenez-vous aussi combien dans ces premiers grades nous vous avons parlé de morale et de vertu ; mais combien les études que nous vous prescrivions et les leçons que nous vous donnions, rendaient et la vertu, et la morale indépendantes de toute religion ; combien, en vous faisant l'éloge de la religion, nous avons su vous prévenir qu'elle n'était rien moins que les mystères et ce culte dégénéré entre les mains des prêtres. Souvenez-vous avec quel art, avec quel respect simulé nous vous avons parlé du Christ et de son Evangile, dans vos grades d'*illuminé majeur*, de chevalier écossais et d'*Épopée* ; comment nous avons su, de cet Evangile, faire celui de notre raison ; et de la morale, celle de la nature ; et de la Religion, de la raison, de la morale, de la nature, faire la religion, la morale *des droits de l'homme*, de *l'égalité*, de la *liberté*. Souvenez-vous qu'en vous insinuant toutes les diverses parties de notre système, nous les avons fait éclore de vous-mêmes comme vos propres opinions. Nous vous avons mis sur la voie ; vous avez répondu à nos questions bien plus que nous aux vôtres. Quand nous vous demandions, par exemple, si les religions des peuples remplissaient le but pour lequel les hommes les ont adoptées ; si la Religion pure et simple du Christ était celle que professent aujourd'hui les différentes sectes, nous savions assez à quoi nous en tenir, mais il fallait savoir à quel point nous avions réussi à faire germer en vous nos sentiments. Nous avons eu bien des préjugés à vaincre chez vous, avant de vous persuader que cette prétendue religion du Christ n'était que l'ouvrage des prêtres, et de l'imposture et de la tyrannie. S'il en est ainsi de cet Evangile, tant proclamé, tant admiré, que devons-nous penser de toutes les autres religions ? Apprenez donc qu'elles ont toutes les mêmes fictions pour origine ; qu'elles sont également toutes fondées sur le mensonge, l'erreur, la chimère et l'imposture. *Voilà notre secret.*

" Les tours et les détours qu'il a fallu prendre, les promesses

même qu'il a fallu vous faire, les éloges qu'il a fallu donner au Christ et à ses prétendues écoles secrètes, la fable des Francs-Maçons longtemps en possession de la véritable doctrine, et notre Illuminisme aujourd'hui seul héritier de ses mystères, ne vous étonnent plus en ce moment. Si, pour détruire tout christianisme, toute religion, nous avons fait semblant d'avoir seuls la vraie religion, *souvenez vous que la fin légitime les moyens que le sage doit prendre pour le bien, tous les moyens du méchant pour le mal.* Ceux dont nous avons usé pour nous délivrer, ceux que nous prenons pour délivrer un jour le genre humain de toute religion, ne sont qu'une *pieuse fraude* que nous nous réservons de dévoiler dans ce grade de *mage* ou de *philosophe illuminé*.....

“ La vraie morale n'est autre chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir *majeurs*, à secouer le joug de la tutelle, à se mettre dans l'âge de leur virilité. La *morale* qui doit opérer ce prodige n'est point une morale de vaine subtilité; elle ne sera point cette morale qui en dégradant l'homme le rend insouciant pour les biens de ce monde, lui interdit la jouissance des plaisirs innocents de la vie, lui inspire la haine de ses frères. Ce ne sera point celle qui favorise l'intérêt de ses docteurs, qui prescrit les persécutions, l'intolérance, qui contrarie la raison, qui interdit l'*usage prudent des passions*, qui nous donne pour vertus l'inaction, l'oisiveté, la profusion des biens envers les paresseux. *Ce ne sera point surtout celle qui vient tourmenter l'homme déjà assez malheureux et le jeter dans la pusillanimité, dans le désespoir, par la crainte de l'enfer et de ses démons*

“ Tout ce que nous disions contre les despotes et les tyrans n'était que pour amener à ce que nous avons à vous dire du peuple lui-même, de ses lois et de sa tyrannie. *Ces gouvernements démocratiques ne sont pas plus dans la nature que les autres gouvernements.*

“ Si vous nous demandez comment les hommes vivront désormais sans lois et sans magistratures, sans autorités constituées, réunis dans leurs villes; la réponse est aisée. Laissez-là et vos villes et vos villages et brûlez vos maisons. Sous la vie patriarcale, les hommes bâtissaient-ils des villes, des maisons, des villages? Ils étaient égaux et libres; la terre était à eux; elle était également à tous, et ils vivaient également partout. Leur patrie était le monde et non pas l'Angleterre ou l'Espagne, l'Allemagne ou la France. C'était toute la terre et non pas un royaume ou une république dans un coin de la terre. Soyez égaux et libres, et vous serez cosmopolites ou citoyens du monde. Sachez apprécier l'égalité, la liberté, et vous ne craindrez pas de voir brûler Rome, Vienne, Paris, Londres, Constantinople, et ces villes quelconques, ces bourgs et ces villages, que vous appelez votre patrie. — Frère et ami, tel est le grand secret que nous vous réservions pour ces mystères.” (Neuvième partie du code illuminé, classe des grands mystères: *Le Mage et l'Homme roi.*)

Une fois qu'il eût rédigé son système, Weishaupt entreprit de le faire adopter non seulement par la secte qu'il avait

fondé, mais par toutes les sociétés secrètes alors existantes. Il voulait en faire l'instrument d'une révolution universelle. Un auteur non suspect de partialité religieuse, le franc-maçon Louis Blanc, dans son *Histoire de la Révolution* expose ainsi le plan de Weishaupt :

“ Par le seul attrait du mystère, par la seule puissance de l'association, soumettre à une même volonté et animer d'un même souffle des milliers d'hommes, pris dans chaque contrée du monde, mais d'abord en Allemagne et en France ; faire de ces hommes, au moyen d'une éducation *lente et graduée*, des êtres entièrement nouveaux ; les rendre obéissants jusqu'au délire, jusqu'à la mort, à des chefs invisibles et ignorés ; avec une légion pareille peser secrètement sur les cœurs, envelopper les souverains, diriger à leur insu les gouvernements et mener l'Europe à ce point que toute superstition fût anéantie, toute monarchie abattue, tout privilège de naissance déclaré injuste, le droit même de propriété aboli : tel fut le plan gigantesque du fondateur de l'Illuminisme, Weishaupt.”

En 1781, un convent général de toutes les sociétés secrètes fut convoqué à Wilhemsbad, dans le Hanau. Weishaupt y envoya deux de ses disciples qui réussirent, sinon à faire adopter par le congrès les principes de l'illuminisme, du moins à obtenir des mesures qui devaient amener infailliblement ce résultat, dans un avenir prochain. Ce qu'ils firent connaître du système de Weishaupt séduisit les députés des autres sectes qui s'empresrent de se faire initier à ces nouveaux mystères. L'effet de cette initiation ne tarda pas à se faire sentir. Toutes les loges furent désormais ouvertes aux illuminés, et leurs propres loges se multiplièrent et s'étendirent dans tous les pays.

III

LE COMLOT REVOLUTIONNAIRE.

En France, l'illuminisme de St Martin avait préparé les sociétés maçonniques à recevoir les idées de Weishaupt. Ce

ne fut guère qu'une question d'affiliation. Les loges françaises, à la faveur des désordres de la régence et de l'affaiblissement de la foi, avaient pris un grand développement. Nombreuses et actives, elles étaient concentrées sous la grand'maîtrise de ce triste personnage, le duc d'Orléans, qui fut plus tard Philippe-Egalité.

Voltaire, d'Alembert, Diderot et les autres philosophes faisaient partie de ces loges. Ils les avaient dirigées dans la guerre qui venait d'être déclarée à l'enseignement chrétien et qui avait eu pour premier résultat l'abolition de la Compagnie de Jésus. Les disciples des philosophes, tous les impies et les incrédules affluaient dans les loges ; on y voyait aussi, malheureusement, ce qu'on a vu depuis et qu'on voit encore aujourd'hui : un grand nombre d'honnêtes gens qui séduits par de pompeuses déclamations et des déclarations philanthropiques, et initiés seulement aux premiers grades, servaient d'instruments aux vues plus avancées des chefs.

“ L'illuminisme de Weishaupt, dit le Père Deschamps, venait régulariser tout ce travail d'impiété et de révolte sanglante, qui faisait le fond de tous les mystères, et y mettre le dernier sceau. Les députés allemands furent donc accueillis avec empressement par le *comité des amis réunis* faisant fonction de Grand-Orient. L'alliance la plus étroite fut conclue et un convent général des maçons de France et de l'étranger fut convoqué pour le 15 février 1785... C'est dans ce congrès que fut résolue la révolution française et sa propagation dans toute l'Europe.”

Ce sont les sectaires eux-mêmes qui ont ensuite révélé ces complots. Un franc-maçon anglais, John Robison, publiait en 1797 un livre intitulé : *Preuves des conspirations contre toutes les religions et tous les gouvernements de l'Europe ourdies dans les assemblées secrètes des illuminés et des francs-maçons*. Il y dévoilait les véritables tendances des sectes, dont le but unique, dit-il, est de détruire jusque dans leur fondement tous les établissements religieux, de renverser tous les gouvernements, et de faire du monde entier une scène de pillage et de meurtre. “ J'ai remarqué, dit-il encore, que les personnages qui ont le plus de part à la révolution étaient membres de cette association ; que leurs

plans ont été conçus d'après ses principes et exécutés avec son assistance."

Un témoignage encore plus important est celui du comte de Haugwitz, ministre de Prusse, qui avait occupé les plus hauts grades de la Franc-maçonnerie. Dans un mémoire qu'il soumit au congrès des Souverains, à Vérone, en 1822, il raconte de quelle manière il vint à comprendre que les chefs de la secte entretenaient des desseins bien autrement ténébreux et redoutables que ceux dont on occupait le commun des adeptes. "J'acquis, dit-il, la ferme conviction que le drame commencé en 1781 et 1789, la révolution française, le régicide avec toutes ses horreurs, non-seulement y avaient été résolus alors, mais étaient le résultat des associations et des serments, etc., etc.

D'autres francs-maçons cités par le P. Deschamps ont également révélé que le meurtre du roi de Suède, Gustave III, et celui du roi Louis XVI furent résolus dans le congrès maçonnique de 1786.

Les comités secrets de la franc-maçonnerie avaient formé un club de propagande ayant pour but non seulement de consolider la révolution en France mais de l'introduire chez tous les autres peuples de l'Europe et de culbuter tous les gouvernements établis. La liste des membres [de ce club ainsi que de la loge des *amis réunis*, nous fait voir les noms des principaux révolutionnaires: Siéyès, Condorcet, Mirabeau, Barnave, Pétion, les de Lameth, Boissy d'Anglas, Robespierre, l'abbé Grégoire, Chénier, Hébert, Lebon, Marat, Saint-Just, etc., etc., etc. (1)

Au témoignage de Louis Blanc, la grande majorité des Jacobins et des Cordeliers était composée de francs-maçons. Pendant les massacres de septembre les signes maçonniques servaient aux bourreaux de signes de ralliement.

Le même historien écrit encore ce qui suit :

(1) Le système de la terreur avait été conçu et organisé dans les réunions de la faction dite *philantropique*. Marmontel, dans ses *Mémoires*, nous montre de quelle manière les philosophes voulaient se servir du peuple, de *cette classe déterminée* qui ne voit rien pour elle à perdre au changement et croit avoir tout à gagner. Dès 1788, les ouvriers des faubourgs avaient été initiés aux loges maçonniques.

“ Il importe, d'introduire le lecteur dans la mine que creusaient alors sous les trônes, sous les autels, des révolutionnaires bien autrement profonds et agissants que les encyclopédistes : une association composée d'hommes de tous pays, de toute religion, de tout rang, liés entre eux par des conventions symboliques, engagés sous la foi du serment à garder d'une manière inviolable le secret de leur existence intérieure, soumis à des épreuves lugubres, s'occupant de fantastiques cérémonies, mais pratiquant d'ailleurs la bienfaisance, et se tenant pour égaux, quoique répartis en trois classes, apprentis, compagnons et maîtres : c'est en cela que consiste la Franc-Maçonnerie. Or, à la veille de la révolution française, la Franc-Maçonnerie se trouvait avoir pris un développement immense ; répandue dans l'Europe entière, elle secondait le génie méditatif de l'Allemagne, agitait sourdement la France, et présentait partout l'image d'une société fondée sur des principes contraires à ceux de la société civile.”

JOSEPH DESROSIERS.

(à continuer.)

Essai sur la littérature allemande.⁽¹⁾

Suite (2).

La vie publique ainsi subordonnée à l'Eglise souffrait-elle de cette dépendance ?

Nullement : car cette période fut pour l'Allemagne une ère de splendeur. Deux dynasties, la maison de Saxe et celle de Souabe occupèrent successivement le trône impérial avec un grand éclat, soumirent l'Italie des Alpes aux Abruzzes, et dominèrent, soit directement, soit par des alliances, la plus grande partie de l'Europe.

Mais les Empereurs Allemands commirent la faute de vouloir placer l'Eglise et le sacerdoce sous leur dépendance, de rendre des arrêts théologiques, de viser à la dictature spirituelle et d'engager avec le St Siège cette fameuse lutte qu'on nomme dans l'histoire "Querelle des Investitures." Ce fut la cause de leur perte, et cette puissance qui pendant trois cents ans avait ébloui le monde, s'éteignit misérablement vers la fin du XIII^e siècle, dans la personne du malheureux Conradin, sur un échafaud, à Naples.

Politiquement, la puissance des Othon et de leurs successeurs fut bienfaisante pour l'Europe ; elle contint la barbarie et la recula jusque dans les steppes de l'Oder et de la Vistule ; elle constitua la nation allemande, lui donna la cohésion, la force, la confiance dans ses entreprises et, par son esprit civilisateur, fut vraiment la tête et l'âme de l'Europe. Une telle influence était éminemment favorable au développement intellectuel du peuple Allemand, et de fait, c'est pendant cette période que l'art germanique fait son apparition et qu'il vient enrichir le fond appauvri de la vieille Europe, en lui apportant les richesses de sa fantaisie. En

[1] Cette étude a été donnée en conférence à l'Université Laval de Québec, au printemps de 1880.

[2] Voir la livraison de février 1881.

architecture, les flèches, les ogives gothiques détrônent les dômes et les colonnes byzantines ; partout surgissent ces magnifiques cathédrales qui font encore aujourd'hui notre admiration, et qui représentent si bien la prière chrétienne se dégageant de la terre pour s'élever vers le ciel. La poésie nous offre un mouvement analogue. Les mythes grossiers des Teutons païens se purifient par le Christianisme et se transforment en ballades charmantes, inspirées par la nouvelle religion. Dans ces productions, la nature revêt une physionomie toute nouvelle ; elle s'associe aux croyances. Le surnaturel n'est plus au service de passions grossières ; il reproduit et répercute les combats intérieurs de l'âme et rappelle à l'observation de la loi divine. Un grand nombre de ces ballades se sont perpétuées au travers des âges et elles ont été une mine d'or pour la poésie moderne. Mais la principale source d'inspiration pour les poètes allemands a été la chevalerie. Cette institution devait exercer sur les esprits un grand ascendant, car elle cimentait l'alliance des vieilles mœurs germaniques avec le Christianisme. Elle transforma la profession des armes en lui donnant pour but, non plus le meurtre et le pillage, mais la protection des faibles contre la violence. Elle tira la femme de son esclavage et l'entoura d'une sorte d'auréole, en épurant l'amour, en mettant l'idéal, les sentiments délicats, généreux et tendres à la place des instincts sensuels.

La chevalerie fut l'élément vital de la société au moyen-âge : elle animait les cours, les châteaux, les camps, les réunions des plaisirs, la vie domestique, elle embrassait tous les rapports sociaux ; elle a fondé pour les nations modernes un sentiment moral inconnu de l'antiquité, le sentiment de l'honneur, dont le fond est essentiellement chrétien ; car, si les païens ont connu la force de caractère et la grandeur d'âme, l'humilité, l'abnégation, le renoncement au bonheur matériel, le respect dans l'amour, sont l'apanage exclusif du Christianisme.

Dans tous les pays de l'Europe, la chevalerie eut ses poètes à part, consacrant leur vie à célébrer ses prouesses. Ces poètes étaient souvent des nobles, des familiers des cours et des châteaux, faisant usage tantôt de la lyre, tantôt de l'épée ;

souvent aussi des lettrés que leur talent tirait d'une condition obscure, tous menant une vie nomade, en quête d'applaudissements et de récompenses. En Provence, ils portaient le nom de troubadours; dans le nord de la France on les nommait trouvères, en Angleterre ménestrels, en Allemagne minnesingers : les plus célèbres florissaient en Saxe, vers la fin du XIII^e siècle. L'histoire nous a conservé le récit d'un tournoi poétique qu'ils se livrèrent au château de la Wartbourg, chez le Landgrave Hermann 1^{er}; une des conditions de la lutte était que le vaincu devait perdre la vie. Le minnesinger Henri, victime de cette loi, allait périr, quand il fut sauvé par la femme du Landgrave qui lui tendit la main, en signe de grâce.

Le plus fameux de ces minnesingers fut Walther von der Vogelweide, qui vint à la cour de Frédéric d'Autriche au milieu du XIII^e siècle. Walther était un patriote; il célébra dans ses vers l'Allemagne et les femmes allemandes, "supérieures, disait-il, à celles de tous les autres pays." Il accompagna en Italie l'empereur Frédéric II, si fameux par sa lutte contre le St Siège. Cependant, c'était un chrétien sincère; voyant l'empereur hésiter à prendre la croix sur l'ordre du Saint-Père, il l'encouragea dans ses vers à marcher contre les infidèles, et s'embarqua lui même à sa suite. En vrai poète, Walther fut pauvre et longtemps sollicita de l'empereur un fief dont les revenus le missent à l'abri du besoin.

Après de longues et douloureuses sollicitations, il obtient ce fief, objet de tous ses désirs et sa joie éclate d'une manière naïve :

"J'ai mon fief! Je ne crains plus maintenant les neiges de février. Je ne serai plus maintenant l'hôte importun de barons avarés. Le généreux prince me l'a donné; je peux maintenant, grâce à lui, m'établir, en été, à l'ombre de mes arbres, et, en hiver, dans ma maison. Mes voisins, qui autrefois me regardaient d'un air moqueur, me trouvent à présent bonne mine. Longtemps, je fus pauvre contre mon gré; l'amertume a percé dans mes paroles, le don du prince a adouci mon cœur et mes chants."

On voit qu'à toute époque, les poètes ont dû recourir à la générosité des grands personnages. Mais aujourd'hui, bien

peu s'accommoderaient d'un fief solitaire juché sur le sommet d'une montagne. Ce qu'il leur faut, c'est la vie des grandes villes avec ses excitations^{fiévreuses}, de fins dîners, des équipages et des revenus suffisants pour frayer avec les capitalistes et tous les heureux du jour.

Walther Von der Vogelweide, dans sa vieillesse, vit l'empire déchiré, la chevalerie agonisante ; une amère tristesse se répandit dans ses chants. Il comparait les jours heureux de son jeune âge à ceux du présent, et disait que le règne de l'Antéchrist allait venir. Walther avait l'âme grande et noble ; on trouve un sentiment de délicate poésie, jusque dans l'ordre qu'il donna de creuser dans la pierre de sa tombe quatre trous où chaque jour on placerait des graines pour nourrir les oiseaux. Cette tombe se trouvait dans un cloître de Würzburg.

L'émule de Walther en célébrité fut un autre gentilhomme de la même époque, nommé Wolfram d'Eichenbach, chevalier sans fortune, bien qu'appartenant à une grande famille, qui fit plusieurs campagnes avec grand honneur, et vécut ensuite à la cour du landgrave d'Eisenach. Son principal ouvrage est un roman de chevalerie, *Percival*, tiré d'un poème provençal. Le fond est emprunté à la légende du Saint Graal, vase merveilleux où Joseph d'Arimathie a recueilli le sang du Sauveur. Ce vase, transporté en Bretagne, avait servi à la conversion des Bretons. Un chevalier nommé Pérille, qui l'avait reçu de la main des anges, bâtit en son honneur le château de Montsalvat, avec un temple desservi par des chevaliers templiers qui devaient se dévouer à la protection du faible et conserver une vertu parfaite. Pour devenir roi des templiers, il faut passer par des épreuves extraordinaires, faire éclater une vertu surhumaine. Le poème a justement pour sujet les aventures et les obstacles que traverse le héros Percival, pour arriver à ce grade suprême. Cette légende a été, de nos jours, utilisée très heureusement par le compositeur allemand, Richard Wagner, dans son opéra de Lohengrin, dont il a écrit lui-même le libretto, et qui mérite certainement d'être classé parmi les créations originales du XIX^e siècle.

Mais le chef d'œuvre de tous les poèmes chevaleresques

est celui des *Nibelungen*, composé par un auteur inconnu vers le milieu du XII^e, et que les érudits Allemands acclament aujourd'hui comme l'épopée nationale par excellence. Gervinus l'appelle l'Iliade Germanique ; mais le fond n'en est pas original ; il est emprunté au poème scandinave des Eddas. En voici les principaux traits :

Le roi des Burgondes, Gunther, a une sœur d'une grande beauté, Kriemhilde, dont la main est recherchée par Siegfried, fils du roi des Francs. Gunther est épris d'une princesse guerrière, Brunhilde, qui demande à tous ses prétendants de lutter avec elle en combat singulier : le vainqueur aura sa main pour prix, les vaincus auront la tête tranchée.

N'ayant pas suffisamment de confiance en ses forces pour affronter cette épreuve redoutable, Gunther réclame l'aide de Siegfried. Celui-ci a tué un dragon et s'est baigné dans son sang, ce qui a rendu son corps invulnérable, sauf une certaine partie du dos sur laquelle est tombée une feuille de tilleul, et qui s'est trouvée soustraite à l'action magique. Il a conquis les domaines des princes Nibelungen et s'est emparé de leurs trésors, de la fameuse épée Balmung qui assure la victoire, d'un manteau noir qui rend invisible, et d'une baguette qui donne un pouvoir surnaturel.

Avec de pareils moyens, Siegfried n'a pas de peine à assurer la victoire à Gunther : invisible grâce à son manteau noir, il le soutient dans son tournoi contre Brunhilde qui s'avoue vaincue et lui accorde sa main. En récompense de ses services, Siegfried épouse Kriemhilde. Tels sont les principaux épisodes de la première partie du poème.

Depuis dix ans, Siegfried et Kriemhilde jouissent d'une félicité parfaite. Mais Brunhilde, jalouse de leur bonheur, n'aspire qu'à le troubler : elle cherche querelle à Kriemhilde au milieu d'une fête où elle l'a invitée, et celle-ci, s'emportant, pousse l'imprudencé jusqu'à lui révéler que dans le tournoi elle a été vaincue non par Gunther mais par Siegfried.

Brunhilde dissimule sa rage et rêve une vengeance terrible. Elle recourt au farouche Hagen qui va trouver Kriemhilde et, feignant de prendre ses intérêts, lui dit que son mari est menacé de mort. Celle-ci effrayée, lui révèle qu'il n'est pas à l'abri de tout danger et que la feuille de tilleul a laissé un endroit vulnérable. Hagen lui conseille de

broder une croix sur ses habits à cet endroit, afin qu'il puisse dans les combats détourner les coups qui pourraient l'y atteindre. Quelques jours après, dans une partie de chasse, le traître Hagen frappe Siegfried à l'endroit marqué, et le lendemain Kriemhilde trouve son cadavre devant sa porte.

Attila, roi de Hongrie, qui a entendu vanter la beauté de Kriemhilde, touché de ses malheurs, s'offre pour être à la fois son vengeur et son époux. Kriemhilde accepte et part pour la Hongrie.

Treize ans s'écourent, il semble que tout grief soit oublié, mais la vengeance, pour s'être fait longtemps attendre, n'en sera que plus terrible. Attila va donner de grandes fêtes, il y invite Gunther et sa cour. Gunther arrive avec une suite de dix mille hommes; l'accueil qu'il reçoit est magnifique, mais il y a méfiance des deux parts. Enfin, au milieu d'un banquet, la vengeance si longtemps couvée éclate. Les Hongrois se précipitent sur les Bourguignons et alors commence une scène horrible de carnage : tous les Bourguignons sont massacrés ainsi que Gunther, Hagen; Kriemhilde est frappée aussi et meurt en savourant sa vengeance. "La fête du roi, dit le poète pour conclusion, se termina d'une manière sanglante, car souvent l'amour à la fin produit le malheur."

Des liens invisibles mais étroits unissent la poésie et toutes les manifestations de l'art à la politique. A la puissance, à la grandeur des rois ou des peuples correspondent l'éclat et la fécondité des intelligences; au contraire, l'abaissement et la décadence des empires semble amoindrir et stériliser le génie. La grande inspiration disparaît, et ces époques néfastes ne laissent d'autre trace que des œuvres d'un goût équivoque, où l'impuissance se cache sous la critique et le dénigrement. C'est ce spectacle que nous voyons en Allemagne, après l'effondrement du grand empire, à la fin du XIII^e siècle. L'autorité s'est morcelée, les grands vassaux ont usurpé le pouvoir suzerain; l'anarchie, la confusion ont remplacé l'ordre et la discipline des âges précédents. C'est cette période que l'histoire a nommée le grand interrègne. En l'absence d'un souverain reconnu, les ambitions féodales ont libre carrière, les Etats se divisent et se subdivisent. C'est alors qu'on voit se former la Bavière, la Saxe, le Pala-

Léopard, ni pour sire Bruin, un butor qui donne dans tous les pièges, ni pour Isengrin, le glouton féroce ; toute la gloire, tout le succès, tous les bons rires de la galerie sont tinat, et ces grandes principautés qui, sous le nom d'électorats, s'attribuent le privilège de nommer les empereurs. La Souabe se morcelle en cent cinquante fiefs dont chacun prétend ne relever que de l'empereur même, c'est-à-dire d'une autorité nominale. Les villes impériales deviennent de vraies républiques, et forment entre elles des ligues contre les princes. Entre tant d'intérêts divers les conflits se multiplient, et les guerres privées redeviennent l'état normal, la maladie chronique de l'Allemagne. Partout des forteresses, des châteaux-forts s'élèvent, partout la violence remplace le jeu des institutions. Dans cet état tourmenté, l'Allemagne souffre profondément ; le progrès s'arrête, la poésie chevaleresque est morte ; les peuples foulés et rançonnés crouissent dans la misère et l'abaissement ; rien de grand ni d'élevé ne sort des intelligences, parce qu'il faut la paix, la confiance à la culture des esprits.

La déchéance s'accuse déjà dans le caractère des ouvrages : ce ne sont plus comme autrefois des épopées ou des romans héroïques, célébrant les chevaliers de Charlemagne ou de la Table Ronde, racontant leurs prouesses, leur courage et leur grandeur d'âme. L'imagination se complait dans la satire et dans la bouffonnerie ; on sent que la vulgarité, les goûts bourgeois, les vues étroites ont remplacé les grandes ambitions et le mysticisme.

Le succès est pour les comédies, pour les peintures de mœurs représentant une société plus raffinée dans ses goûts, dotée d'un plus grand bien-être, mais beaucoup plus prosaïque, et perdant déjà par la critique le sens de la foi. Tels sont les tableaux offerts par le fameux *Roman du Renard*, satire amère de la société féodale, dont l'auteur inconnu est revendiqué à la fois par l'Allemagne et la France. Dans cette œuvre singulière, les animaux parlent et agissent à l'instar des hommes. Chacun d'eux représente un type particulier, le nom de chacun correspond à son caractère. On y voit Berlin, le mouton ; Bruin, l'ours ; Noble, le lion ; Chanteclair, le coq ; Cuyaert ou Couard, le lièvre ; Tardif, le limaçon. Mais

le rôle dominateur n'est pas pour le lion ni pour seigneur pour le Renard, c'est-à-dire pour l'adroit filou qui les triche, les berne et se moque d'eux. Maître Renard triomphe toujours dans ses tours multiformes, de ses hauts et puissants ennemis, dont il fait ses dupes. Ainsi la ruse est glorifiée aux dépens de la force.

Il faut croire que le sujet est heureux, car l'illustre Goethe n'a pas dédaigné de le reprendre au commencement de notre siècle; il en a fait le sujet d'un poème très original et qui a été récemment illustré par un des peintres les plus célèbres de notre temps, Wilhelm Kaulbach. Dans ces dessins toutes les infirmités morales de l'humanité sont représentées sur des figures d'animaux avec une vérité et une vigueur qui en font un sujet d'étude également intéressant pour le peintre et le moraliste.

Des œuvres analogues au *Roman du Renard*, des fables, des épopées animales, des satires burlesques furent composées par différents auteurs, dont le plus célèbre est Hans Sachs, de Nuremberg, cordonnier et poète, qui florissait au XVIe siècle, sous Maximilien et Charles-Quint. Hans Sachs, tout en faisant des souliers, trouva le temps de composer six mille poésies qui formaient un ensemble manuscrit de trente-cinq volumes: contes, fables, comédies, farces, chants de guerre, d'amour, et plus de quatre mille chansons. Il fut assez célèbre en son temps, et les doctrinaires de l'école moderne en Allemagne, toujours en quête de grands hommes, affectent pour lui un grand enthousiasme. Il leur est plus facile de le louer et de le comparer à Shakespeare et à Dante que de lire ses trente-cinq volumes.

Dans cette étude préparatoire, nous avons esquissé à grands traits les étapes successives parcourues par le génie allemand dans son passage de la barbarie à la civilisation, en montrant le rôle prépondérant joué par le christianisme dans l'éducation et l'histoire nationales. Nous allons faire voir maintenant, la transformation qu'il a subie pendant la période moderne, et, tout d'abord, nous mettrons en lumière l'influence exercée sur l'esprit allemand, par l'irruption du protestantisme.

(*La suite à une autre livraison.*)

ALBERT LEFAIVRE.

LA CONCILIATION.

V

Suite (1).

N'avons-nous pas encore le parti qui croit à la conservation de notre nationalité, qui a foi dans les destinées canadiennes et veut préparer notre peuple au rôle providentiel que Dieu nous réserve sur ce continent, en face de cet autre parti réaliste et utilitaire qui hâte de ses vœux notre assimilation, ou plutôt notre absorption par une autre race, parce que là seulement il voit le gage de notre fortune matérielle et la réalisation du progrès qu'il rêve ?

N'avons-nous pas le parti qui tend à la sécularisation des mariages, des sépultures et des archives de l'Eglise, qui ne voit dans la fabrique qu'une corporation civile commune aux citoyens, opposé au parti de ceux qui, dans toutes ces matières, ne voient que le patrimoine de Jésus-Christ, et des choses de l'ordre religieux tombant sous la juridiction exclusive de l'Eglise ?

N'avons-nous pas ceux qui veulent conserver, avec un respect religieux, nos traités, nos lois, nos usages et nos traditions, à côté de ceux qui, au nom du progrès, veulent faire table rase de tout cela, comme de vieilleries indignes du siècle de lumière où nous vivons ?

N'avons-nous pas les amis de l'ordre social chrétien qui veulent, ou conserver, ou au besoin ressusciter les organisations chrétiennes de travailleurs si favorables aux classes populaires, en antagonisme avec ceux qui ne veulent d'associations populaires que celles qui portent le cachet démocratique, font les grèves, attisent la haine des pauvres contre les riches, et fomentent la guerre du travail contre le capital ?

Enfin, n'avons-nous pas les ennemis systématiques des communautés religieuses et des œuvres admirables de bien-

(1) Voir la livraison de février 1881.

faisance qu'elles accomplissent, qui crient sans-cesse contre la richesse des cloîtres, en opposition à cette autre classe de citoyens qui croient que l'Église, dans son admirable organisation, offre des remèdes à tous les maux, des refuges à toutes les infortunes et qui confient aux institutions religieuses le soin des prisons, des asiles et des maisons de réforme ?

Nous n'en finirions pas, si nous voulions signaler toutes les divisions profondes qu'accusent dans notre population tant de sympathies ou de haines : pour ou contre les Jésuites et autres religieux, pour ou contre le clergé séculier, pour ou contre les partis catholiques des autres pays, en un mot, pour ou contre les idées, les doctrines et les institutions qui représentent partout la vérité et la justice, et qui sont le fondement des sociétés.

Or, *les principales causes des différends*, sont l'erreur et l'injustice.

Dans l'ordre matériel comme dans le domaine économique, les grandes luttes entre la protection et le libre échange, entre les divers modes d'encourager la production, le développement de nos industries et de nos grandes améliorations publiques, ont dénoté entre les partis des divergences radicales de principes et de sentiments.

Il est donc absolument impossible de dire, avec la moindre raison, que les différences de principes qui divisent les partis en Canada sont purement imaginaires.

VI

Dans quelles conditions une politique de conciliation pourrait-elle donc répondre aux vœux légitimes de notre population ?

“ Concilier,” disent les maîtres de la langue, “ c'est faire disparaître les causes des différends. C'est accorder ensemble des personnes divisées d'opinion ou d'intérêts ; c'est établir l'entente entre elles.”

Evidemment, l'on ne peut raisonnablement prétendre que celui qui est dans la vérité doive l'abandonner pour faire disparaître la cause du différend qui existe entre lui et celui qui est dans l'erreur. Car alors, bien loin de “ faire disparaître la cause du différend ” ce serait l'éterniser.

D'un autre côté, le motif de la conciliation, c'est la paix et l'avantage qui en résulte pour ceux entre qui elle doit régner. Or, comment l'erreur pourra-t-elle être un lien de paix ? Comment pourra-t-il en découler un avantage réel pour les individus ? L'erreur étant contraire au sens moral de l'homme, et aux notions innées de vérité que Dieu a imprimées dans son âme, sera nécessairement une *cause perpétuelle de différends*. Ensuite, quel bénéfice réel peut résulter pour l'homme de demeurer sous le joug de l'erreur ? Le moyen le plus puissant de conciliation, le seul efficace, c'est donc la destruction de l'erreur et l'enseignement de la vérité ; c'est-à-dire la destruction des causes qui divisent et la production de la lumière qui unit.

Il en est de la justice comme de la vérité. Comment l'injustice pourrait-elle être un moyen d'union ? Comment concilier deux individus en écrasant l'un sous le poids de l'injustice qui profite à l'autre ? L'une des conditions essentielles de la paix entre les individus, c'est donc que la justice règne entre eux. Mais comme les hommes diffèrent naturellement dans leur conception de la vérité et de la justice quand elles sont appliquées aux actes humains, et qu'ils ne sont amenés à s'entendre que par un motif de charité mutuelle, la concorde ne peut régner que sous l'empire de la loi de charité. Une politique de conciliation ne peut donc avoir l'effet d'unir nos concitoyens et d'assurer la paix entre eux, qu'à la condition qu'elle soit basée sur la vérité, la justice de la charité.

La seule vraie politique de conciliation est donc celle qui assure le triomphe de la vérité sur l'erreur, de la justice sur l'injustice, de la charité sur l'égoïsme.

Enfin, l'un des éléments essentiels à la vraie conciliation, c'est la confiance. Car, une union réelle ne peut exister entre des hommes qui ne seraient pas convaincus mutuellement de la sincérité, des convictions de l'honneur et de l'honnêteté les uns des autres.

VII

De ce que la vraie conciliation a pour base la vérité, la justice, la charité et la confiance, il s'en suit que la première

et la principale chose qu'il faille rechercher dans un homme public, c'est la conviction. Car la conviction, c'est la foi raisonnée ; c'est la certitude que l'on a de la vérité d'un principe, certitude produite par la doctrine vraie ou l'enseignement de la vérité. On se réunit autour d'une vérité produisant une conviction commune, vérité à laquelle on ne peut pas ne pas croire dès que la conviction existe. Dès lors, malgré que l'intérêt personnel ou une passion quelconque pousse à la désunion, l'homme y est ramené comme malgré lui par la conviction.

La conviction ou la foi dans ses principes est triplement nécessaire à l'homme politique :

1^o Parce que la conviction est le principal levier de son action politique.

2^o Parce que la conviction est, pour le public, une garantie de la vérité de ses principes. Quelle confiance dans ses principes peut-il inspirer ? quelle garantie peut-il donner qu'il sont vrais, s'il n'y croit pas lui-même ?

3^o Parce que seule la conviction produit le dévouement. On n'aime pas une cause ou une idée à laquelle on ne croit pas. On ne se dévoue pas au succès d'une cause ou d'une idée que l'on n'aime pas. Si quelquefois l'on paraît s'y dévouer, c'est pour masquer le mobile réel qui en est un ou d'intérêt ou d'ambition personnelle.

Or, le dévouement vrai, sincère, qui ne se mesure pas, qui va jusqu'au sacrifice de l'intérêt personnel et même jusqu'à l'imolation de soi-même, est nécessaire au succès des grandes causes. Sans lui pas de vrai patriote ! pas d'hommes d'état qui méritent véritablement ce nom !

Je puis ajouter de plus que la conviction est encore nécessaire parce que seule elle produit la constance dans la poursuite du but à réaliser. Qu'elle garantie de succès peut exister sans le levier d'une foi *constante*. On abandonne d'un moment à l'autre, au premier obstacle, aussitôt que l'intérêt le suggère, la cause ou l'idée auxquelles on ne croit pas.

Enfin, dans un gouvernement constitutionnel surtout, l'homme public a besoin d'être convaincu non seulement de la vérité de ses principes, mais encore de la sincérité, de

l'honneur et de l'honnêteté de ses collaborateurs dans l'administration de la chose publique. Comment pourra-t-il leur confier la défense des principes primordiaux de l'ordre social, travailler de tout cœur à leur gagner la confiance publique, les promouvoir et les maintenir aux plus hautes charges de l'état, s'il ne les croit sincères, honnêtes et honorables ?

VIII

Or, la conviction ne *s'improvise* pas. Elle n'est pas une idée ni un sentiment de convention. Certitude que l'on a de la vérité d'un fait ou d'une doctrine, elle se forme par l'étude et la mise en pratique des principes, le raisonnement, l'observation, l'expérience. Elle est indépendante de la volonté, en ce sens qu'un homme n'est pas libre de ne pas croire ce dont il est convaincu, de même qu'il n'est pas libre de croire ce qu'il sait être faux. Conséquemment, un homme honnête et convaincu n'est pas libre d'adopter un programme plutôt qu'un autre, s'il ne le croit pas le meilleur. Il lui faut suivre sa conviction.

S'il en est ainsi, que valent ces déclarations de circonstance, ces professions de foi de convention par lesquelles on arbore aussi volontiers le drapeau de l'erreur que celui de la vérité, et que l'on adapte à tel ou tel dogme politique suivant les besoins du moment ?

Souvent, l'on croira avoir sauvé les intérêts d'un pays, parce que l'on aura arraché à quelques hommes publics des déclarations dans le sens de telles données que l'on croit justes. Et chose étrange ! l'on ne paraît guère s'occuper de constater si ces professions de foi politique sont bien conformes à leurs convictions intimes ; par conséquent, s'ils travaillent avec conviction et dévouement au triomphe du bien. Combien donc ne serait-il pas mieux de s'assurer par des actes non équivoques et par des antécédents jamais démentis de l'excellence de leurs principes et de la sûreté de leurs convictions !

Ce qui fait la force d'un parti, c'est l'unité de croyance dans un principe vrai et la fermeté des convictions, bien plus que l'habileté et même le nombre de ses adeptes. Il ne

suffit donc pas qu'à un moment donné un homme se déclare pour ce que l'on croit être le bon parti.

On est quelquefois anxieux de recruter, chez les adversaires, le plus grand nombre possible d'adhérents, sans se soucier de leurs principes. Grande erreur ! L'intérêt personnel et la passion sont essentiellement égoïstes de leur nature et sont, par là même, un élément de division. L'adhésion à un parti, d'un homme qui n'en a pas les principes et n'y adhère pas par conviction, mais par intérêt personnel, bien loin d'être un gain, est donc une cause de faiblesse, parce qu'il est une cause de démoralisation et de division. Désormais, le parti n'est plus *un* de croyance, ne poursuit plus un but unique : le triomphe d'un principe vrai. D'un autre côté, la conviction ne retenant pas ce nouvel adepte, il retournera à l'ennemi dès que son intérêt le lui suggèrera ; le flot qui l'avait apporté le ramènera. Dans l'intervalle, il aura ruiné, par des intrigues intestines, les principes du parti, détruit la conviction chez plusieurs. Et s'il a du talent et du prestige, il entraînera à l'ennemi le groupe de ceux qu'il aura pervertis. Rien donc de dangereux comme ces hommes sans conviction qui changent de principes comme d'un masque de théâtre.

Elle est donc bien éphémère cette union hybride faite en dehors de la conviction, qui ne repose que sur l'intérêt personnel et la passion du moment. Elle aura brisé les liens au lieu de les resserrer.

La vraie politique de conciliation, la seule digne des hommes de bien, la seule dont nous devons désirer le triomphe, ne consiste donc pas dans une alliance faite en dehors des principes, entre des hommes sans conviction.

IX

Quand nous parlons de conciliation, il ne peut naturellement s'agir d'"accorder ensemble" des principes adverses les uns aux autres. On ne concilie pas plus l'erreur avec la vérité, que l'on ne réussit à mélanger l'eau avec le feu.

Un grand philosophe chrétien, qui est en même temps l'un des plus illustres Pères de l'Eglise, St-Augustin, a déduit de la doctrine Evangélique cette règle à la fois si claire et si

bien adaptée à la condition de l'homme dans la société : "*Interficate errores ; diligite homines.*" Pas de compromis avec l'erreur ! Guerre sans merci ! Guerre jusqu'à l'extermination ! Mais quant à l'homme qui a le malheur de professer l'erreur, qu'il soit traité suivant toutes les lois de la charité ! Tels sont les principes : ils sont en harmonie parfaite avec la nature même de la société humaine. Mais la difficulté, c'est d'en concilier la pratique. Pour "*détruire l'erreur,*" il faut souvent combattre, même à outrance, celui qui en est l'artisan ou qui s'en fait le porte-drapeau. Il est donc évident que ce précepte d'"aimer les hommes" ne signifie pas qu'il faille être, par l'abstention ou la *non intervention*, complice de leurs attentats contre la vérité, pas plus qu'il ne faille ménager l'erreur, afin d'épargner l'homme qui la propage. Toute conciliation qui serait une concession soit ouverte, soit voilée en faveur de l'erreur n'est donc plus de la vraie conciliation : c'est de la trahison. C'est l'acte d'un chef qui, pour ne pas combattre ou pour ménager l'ennemi, livre la frontière dont la défense est confiée à sa loyauté.

"*Interficate errores*" signifie donc, dans l'occasion, combattre l'action des hommes qui travaillent, soit directement soit indirectement, sciemment ou même sans le savoir, au triomphe de l'erreur. Mieux vaut donc l'état de lutte ; mieux vaut la guerre que la paix acquise au détriment de la vérité et de la justice. "Mettez votre paix, dit quelque part l'auteur du plus beau livre qu'ait jamais produit le génie humain, mettez votre paix dans la vérité, laquelle vit et subsiste éternellement, au lieu de la mettre dans les hommes qui ne vous apporteront qu'instabilité et embarras." La paix n'est qu'un bien relatif, au lieu que la vérité est un bien absolu.

X.

L'idée qui séduit certains partisans de la conciliation quand même, c'est celle de l'union, en un seul parti, de tous nos compatriotes. Formant une minorité, disent-ils, nous ne serons forts qu'à la condition d'être unis. Or, ils ont raison de désirer l'union, mais ils ont tort de croire que, opérée aux dépens des principes, elle puisse être un progrès dans le sens de l'unité.

Et d'abord, une telle union sera, dans certains cas, une source d'injustices. Le patronage public deviendra une prime offerte à la trahison, au lieu d'être le prix des services rendus à l'État. Le bénéfice des hauts emplois, l'avancement, légitimes récompenses dues à la fidélité au drapeau, deviendront le partage d'hommes sans principes qui s'en serviront comme de leviers puissants pour démolir nos institutions. Ensuite, pour un ennemi *concilié*, on se sera aliéné dix amis véritables. Il y aura progrès apparent dans le sens de l'union avec les adversaires, mais aussi progrès réel dans le sens de la division au sein des amis. Une telle conciliation produira donc plus de pertes que de gains dans le sens de l'union. Et celui qui en sera l'auteur, après avoir réduit son parti à l'impuissance pour le bien, en détruisant le principe d'unité et d'action dans le sens du bien qui en faisait la force, ne s'en trouvera pas mieux en face de ses compatriotes divisés. La division ne sera plus entre des adversaires de principes ; elle sera dans son propre camp, désormais condamné fatalement à périr, car tout camp divisé contre lui-même périra.

Et puis, quel résultat espérait-on de cette union hybride consommée en dehors des principes ? Celui de sauvegarder l'héritage national, disait-on ? Or, en opérant l'union en dehors des principes, ce qui veut dire, en hostilité aux principes, on aura décrété la perte de l'héritage national. Car l'union établie sur les bases de l'intérêt privé, sera devenue une force irrésistible faisant servir le principe national à l'intérêt privé, et au besoin faisant triompher l'intérêt privé sur les ruines du principe national.

Enfin, un parti formé d'éléments rapprochés ensemble seulement pour des fins d'intérêt personnel n'est pas, ne peut être *un* de croyance. Il ne peut être *UN* d'aspirations, de tendance et de but. Il n'a pas de convictions, pas de patriotisme. Chez lui, le principe de vie, le mobile, le drapeau n'existent plus. Quelles garanties sérieuses peut-il donc offrir dans le sens de la conservation de l'héritage national ?

L'héritage national ne trouvera de sauvegarde que sous l'égide de ceux à qui leurs convictions font un devoir sacré de le protéger. Or, appeler de toutes les zones de notre

monde social tous ceux qui partagent la même foi politique et sociale, faire disparaître tous les obstacles qui les divisent, travailler à les unir solidement par le lien de la conviction et du patriotisme autour de notre drapeau afin qu'ils soient *un* dans sa défense comme ils sont *un* dans la foi au drapeau et dans l'amour de l'héritage national : telle est, par excellence, la vraie conciliation !

XI.

L'on objectera que, dans un pays comme le nôtre, pays de religions et de nationalités si diverses, cette théorie de la conciliation dans la vérité n'est pas praticable. Il n'y a pas à se le dissimuler, cette objection ne manque pas de force. Malgré l'esprit de libéralité qui préside à nos relations sociales et l'extrême désir qui existe de part et d'autre d'éviter toute division, il n'y a pas entre nous tous, étant de nationalités et de religions différentes, cette unité d'éléments qui nous permette de nous fondre en un seul tout homogène. Cela ne veut pas dire, cependant, qu'il ne puisse y avoir entre nous conciliation accomplie dans la vérité. Au contraire, notre constitution nous garantit des immunités respectives ; et notre foi nous fait un devoir de traiter avec justice nos concitoyens d'origine et de croyance étrangères aux nôtres. Or, s'unir sur la large base de nos droits et de nos devoirs, c'est là un excellent principe de conciliation. C'est encore l'union basée sur la vérité et la justice.

D'ailleurs, si nous faisons abstraction des différences de dogmes qui nous séparent, différences que règlent les principes de liberté religieuse et la tolérance de fait qui règnent entre nous, nous trouverons que la presque totalité des protestants instruits ont avec nous communauté de vues sur la plupart des questions sociales, questions dont, comme nous, ils vont chercher la solution dans l'enseignement du christianisme.

XII.

Ce qui précède nous amène à dire un mot des coalitions, bien qu'il n'entre pas dans le cadre restreint de cet article de donner à un tel sujet les développements dont il est susceptible.

De tout temps, l'on a condamné le principe des coalitions comme immoral et contraire aux notions de gouvernement constitutionnel. "Les coalitions," disent les auteurs (1), "sont contraires au principe fondamental même du gouvernement parlementaire." Et la raison en est évidente. Le gouvernement parlementaire, c'est le gouvernement au moyen des partis. Or, ce gouvernement rencontre un frein salutaire, un contrôle absolu et efficace, dans l'opposition. A l'action du pouvoir, l'opposition oppose une critique sévère d'ensemble et de détails qui est, en toutes ses parties, la politique contradictoire de celle du gouvernement; c'est-à-dire qu'aux principes sociaux, aux théories de gouvernement, aux notions d'économie politique mis en œuvre, elle oppose ses principes et ses théories, de même qu'elle fait contraster, dans la pratique, les faits du pouvoir avec ce qu'elle prétend être une saine administration des affaires publiques. Le pays est appelé à juger et à choisir entre les deux.

Or, la coalition détruit l'efficacité de cette politique de parti. Que dire de la réunion de ces éléments hostiles, des chefs surtout qui hier professaient des principes politiques diamétralement opposés? de ces chefs qui mettaient tout leur mérite, toute l'excellence de leur politique dans le fait qu'elle était la contradiction absolue de la politique de leurs adversaires? Durant des années, ils se seront surtout signalés par la guerre implacable qu'ils se seront faite. Mais voilà que, à un moment donné, une influence occulte les rapproche et les unit. Ennemis mortels il n'y a qu'un instant, les voilà, l'instant d'après, les plus fermes alliés. Et cependant, l'on ne voit pas en quoi leurs sentiments ni leurs convictions se sont modifiés.

Ils ont adopté les mêmes principes, dira-t-on! Ils ont signé un traité de paix définitif.

Soit! Mais qui a opéré cette métamorphose? Ces principes de convention, s'ils y adhèrent, y croient-ils? La conviction ne vient pas ainsi avec la rapidité de l'étincelle électrique, remplacer une autre conviction qui soit la négation de la première.

(1) Voir Lord Grey Parliamentary Gov., p. 41.

" 2 Todd Parliamentary Government in England, p. 126.

Ils ont adopté les mêmes principes, dites-vous ? Mais on ne change pas de principes comme d'un manteau de comédie. Ces hommes étaient-ils convaincus, hier ? Siron, quelles garanties avons-nous qu'ils le soient aujourd'hui ? Si oui, la guerre à mort qu'ils se faisaient, au nom des intérêts les plus sacrés, ils la faisaient par patriotisme. Pour ce, il fallait bien, à tout prix, abattre le drapeau ennemi, puisque ce drapeau, c'était celui de l'erreur ! il fallait bien détruire les principes du parti ennemi, puisque ces principes c'étaient, soit en matières sociales, soit en matières économiques, la négation de la vérité, du droit et de la justice ! Les auteurs de ces erreurs, il fallait les terrasser ; le bien de la patrie l'exigeait ! il y allait du salut de la nation !

Mais voilà que, tout à coup, ces ennemis sont devenus leurs plus chers alliés ! Que dis-je ! Ils sont devenus la chair de leur chair ! Avec eux, ils forment désormais une haute personnalité morale qui est le pouvoir dans l'État. Pour les sauver d'honneur, de fortune, de réputation, pour asseoir solidement leur autorité sur le pays, ils sacrifieront de vieux et fidèles amis avec qui ils auront, vingt années durant, combattu les bons combats !

Voilà le spectacle qu'offre une coalition. Or, quel souffle a donc passé sur ces hommes pour qu'ils puissent, l'instant d'après et sur un simple changement de décors, adorer ce que l'instant d'avant ils avaient brûlé ? Certes ! il ne faut pas s'étonner si, presque toujours, les meilleurs esprits ont tenu les coalitions en si grande défaveur.

En 1834, Lord Stanley refusait de faire une coalition avec Sir Robert Peel, donnant pour raison de son refus : " qu'il était d'un haut intérêt national de garder intacte la réputation des hommes publics ; " ajoutant : " que la confiance dans les hommes d'état anglais avait été plus ébranlée par les coalitions que par tous les actes de mauvaise conduite de tous les hommes publics pris ensemble. "

Or, il y a parité de raison d'appliquer aux coalitions les principes posés ci-dessus au sujet de la conciliation. Toute coalition donc opérée en dehors des principes et pour servir les fins personnelles des *coalisés* serait essentiellement immorale et destructive dès idées de saine politique constitu-

tionnelle. Abandonner sans nécessité à l'ennemi le terrain des principes, c'est une trahison aussi déshonorante que la honteuse désertion du champ de bataille ne l'est pour un soldat.

Ce n'est pas à dire cependant que toute coalition soit de son essence immorale. Un écrivain de la Revue d'Edimbourg (1) fait même ressortir, avec assez de raison, l'analogie qui existe entre la coalition et l'adhésion à la politique d'un parti, en ce sens, que celui qui adhère à une coalition, le fait aux dépens de quelques-uns de ses principes, de même que celui qui adhère en tout point à la politique d'un parti ne peut le faire, la plupart du temps, sans sacrifice de ses vues et de ses sentiments personnels, tant il est vrai que le fonctionnement du gouvernement constitutionnel n'est qu'une succession de compromis : "Aucun bien ne peut s'effectuer, dit le même auteur, sans le concours des hommes politiques, et aucun concours n'est possible sans compromis."

Enfin, la coalition est justifiable sous des circonstances exceptionnelles lorsque le salut du pays l'exige, "dans le but par exemple, de réaliser quelque "entreprise ou assurer la passation de quelques mesures" d'un grand intérêt national et à laquelle les deux partis "donnent leur concours."(2)

Mais il n'y a pas là contradiction de la doctrine énoncée ci-dessus, car dans ce cas c'est encore un principe sain qui est le lien d'union. On se réunit dans un sentiment de patriotisme pour travailler au bonheur de la patrie, ce qui est encore une union dans le bien, basée sur un principe vrai.

Montréal, février 1881.

F. X. A. TRUDEL.

(1) Edimbourg Quart, Review, vol. 46, p. 248.

(2) 2 Todd Parliamentary Government in England p. 126.

LE CAMP VOLANT DE 1649.

Au mois de juin 1665, le régiment de Carignan, qui arrivait de France, se dirigeait de Québec vers la rivière Richelieu, aujourd'hui Chambly. En route, il fut rejoint par une compagnie de volontaires du pays. C'est, disent les auteurs, la première apparition des milices canadiennes dans l'histoire.

Les milices canadiennes existaient depuis plusieurs années, outre les troupes royales entretenues dans la colonie. Les notes suivantes le font voir suffisamment.

Champlain n'a fait pour ainsi dire aucune guerre. Il mourut, en 1635, alors que le Canada ne renfermait qu'une centaine d'hommes de race blanche. La vieille querelle des Iroquois et des Algonquins n'avait pas encore mis en cause le sort des Français ; d'ailleurs, ceux-ci, armés à l'européenne, eussent fait bon marché d'un ennemi qui ne lançait que des flèches et qui redoutait si fort les tonnerres des visages pâles.

Vers 1640, les Iroquois apprirent à faire parler la poudre en recevant des armes à feu des Hollandais d'Albany. Leurs courses devinrent plus fréquentes parmi nous. Bientôt, ils mirent nos établissements en danger. Chaque "habitant" devint son propre défenseur, mais, comme ce moyen extrême était insuffisant, on songea à obtenir des soldats de France.

" Faute de troupes, dit Garneau, M. de Montmagny se voyait témoin passif de la lutte des Sauvages, exposé souvent à leurs insultes, sans pouvoir faire respecter son drapeau qu'ils venaient braver jusque sous le canon des forts."

Dès 1641, le jeune Pierre Boucher, qui revenait du pays des Hurons, entra dans la garnison de Québec comme simple soldat (1). Si cette garnison était composée de troupes royales, on voit qu'elle recevait aussi des volontaires du pays.

(1) *Soirées canadiennes*, 1865, p. 298.

La première expédition envoyée à Montréal (1642) était de quarante-cinq hommes dont un certain nombre paraît avoir été engagé en France à titre de soldats, ou tout au moins avec l'entente qu'ils seraient à la fois colons et militaires (1). Cette année, dit le R. P. Martin, il y avait quinze soldats à Québec et coûtaient au trésor 12,180 livres ; Trois-Rivières en avait soixante-et-dix, et Montréal autant (2). Au mois d'août, lorsque M. de Montmagny alla fonder le fort Richelieu (Sorel) il avait avec lui des soldats au nombre desquels on cite le brave caporal Du Rocher (3).

1643, mai. Le soldat Pierre Caumont dit La Roche reçoit instruction (4) de monter jusqu'au lac Saint-Pierre avec une barque portant cinq matelots et quatre soldats pour protéger les canots de traite qui descendent du Haut-Canada. Quelques jours plus tard, M. de Montmagny conduit une patrouille dans la même direction et, à la fin d'août, il escorte les colons arrivés de France en destination de Montréal (5). Un appel est fait à la régente, Anne d'Autriche, pour augmenter la force armée du Saint-Laurent. En moins de trois ans, la petite population française, (deux cent cinquante âmes au plus) de cette contrée avait eu occasion de se mesurer plusieurs fois contre les Iroquois et l'on peut dire que, à partir de cette époque, le mot colon signifie également soldat ou milicien.

1644. Été. Un nommé de La Barre arrive de France à la tête "de nombre de gens, partie desquels était une compagnie de soixante soldats qui sont distribués dans différents postes." La reine avait accordé cent mille francs pour l'entretien de cette troupe. Au mois d'août, M. de Montmagny étant allé aux Trois-Rivières tenir une assemblée des nations se fait accompagner par plusieurs de ces hommes, et lorsque les missionnaires partent de ce lieu, quelques jours plus tard, à la suite des Hurons, pour se rendre aux grands lacs, vingt-deux militaires leur servent d'escorte. Ceux-ci revinrent

(1) Belmont : *Histoire du Canada*, p. 2. Dollier de Casson : *Histoire du Montréal*, p. 20, 40.

(2) *Vie du R. P. Jogues*, p. 129.

(3) Ferland : *Cours d'histoire*, I. 320.

(4) *Revue Canadienne*, 1878, p. 15.

(5) Faillon : *Histoire de la colonie française*, II. 16, 20.

L'automne de 1645, rapportant pour leur compte la valeur de trente à quarante mille francs de peaux de castor. Le *Journal des Jésuites* (p. 9) explique comment fut distribuée cette pelleterie et aussi le mode de casernement des soldats. Le sieur de LaBarre "qui n'avait rien de saint que son chapelet" fut renvoyé en France ce même automne, 1645. (1)

Dès le printemps de 1644, les Français s'étaient décidés à fournir des armes à feu aux Hurons. (2)

Le danger des embuscades était continuel. A Montréal, "les Français ne marchaient jamais qu'armés et sur la défiance; ils allaient toujours au travail et en revenaient tous ensemble au temps marqué par le son de la cloche" (3). Même chose aux Trois-Rivières. Si ce n'est pas là le métier du milicien, cela y ressemble beaucoup.

1645. Automne. On ne laisse au fort de Richelieu que huit ou dix soldats sous le commandement du capitaine Jacques Babelin dit la Crapaudière. (4)

1646. A Québec, les soldats de la garnison tirent trois salves le soir de la fête de Saint-Joseph. (5) Le 18 juin, à Québec, Denise, fille de Charles Sevestre, épousa Antoine Martin dit Montpellier, soldat et cordonnier; aux noces, cinq soldats dansent "une espèce de ballet." (6) A Québec encore, "le jour de la Conception, un soldat nommé de Champigny, natif de Fontainebleau, fit abjuration de son hérésie auparavant la grande messe. Ce même soldat, sachant la musique, et pouvant chanter un dessus, nous commençâmes, le jour de Saint-Thomas, à chanter à quatre parties." (7) Aux Trois-Rivières, deux soldats, La Groye et La Fontaine, se battent à l'épée. "La Groye fut blessé en deux endroits pour s'être comporté sagement et chrétiennement, ce qui ayant été vérifié par les sauvages, La Fontaine fut mis en

(1) *Histoire du Montréal*, 54, 58. Belmont: *Histoire du Canada*, 4. *Relation*, 1644, p. 48, 49; 1645, p. 29.

(2) *Relation*, 1644, p. 41. R. P. Martin; *Bressani*, 18, 116.

(3) *Histoire du Montréal*, 59.

(4) *Journal des Jésuites*, *Chronique Trifluvienne*, XXVI, XXXVI, XXXVII.

(5) *Journal des Jésuites*, 38.

(6) *Journal des Jésuites*, 52; Tanguay: *Dictionnaire*, I. 415.

(7) *Journal des Jésuites*, 74.

une fosse," (1) autrement dit dans un cachot obscur. Au même endroit, mois de juillet, le parrain d'une petite Attikamègue est Marin Terrier de Francheville sieur de Repentigny, soldat, lequel devint colon et fut tué près des Trois-Rivières, six ans plus tard, dans un combat contre les Iroquois.

1648, 5 mars, Paris. Un arrêt du Conseil d'Etat porte qu'on enverra de France trente hommes et un capitaine chez les Hurons, ce qui donne un total de cent-cinq soldats pour toute la colonie. (2) Le 6 d'août partent des Trois-Rivières soixante canots hurons, portant, entre autres personnes, huit soldats; on en doit prendre quatre autres en passant à Montréal. (3) Vers la fin du mois, le nouveau gouverneur-général annonce à M. de Maisonneuve qu'il apporte une ordonnance de la compagnie des Cent-Associés qui augmente la garnison de Montréal de six soldats. Il ajoute que, au lieu de trois mille livres de gages que l'on a donné jusqu'ici pour M. de Maisonneuve et ses soldats, on en aura à l'avenir quatre mille. (4) La proportion de mille livres de plus à cause de six nouveaux soldats, fait supposer de vingt à vingt-quatre soldats à cent cinquante francs chacun, à part quelques centaines de francs pour M. de Maisonneuve. D'après M. l'abbé Ferland, (5) la garnison de Montréal était de trente hommes cette année. Au mois de septembre, on amène de Montréal un tambour condamné aux galères; au lieu de subir sa peine, il accepte l'office d'exécuteur des hautes œuvres. (6)

1649, 1er janvier, Québec. On apporte "la nouvelle des Trois-Rivières de la suffocation en prison de trois soldats, par la fumée de charbon et d'eau-de-vie" (7). Le 3 avril, aux Trois-Rivières est parrain d'une Algonquine Louis Mariche, dit Saint-Maurice, soldat et chirurgien (8).

(1) *Journal des Jésuites*, 45.

(2) R. P. Martin: *Le R. P. Jogues*, 129.

(3) *Journal des Jésuites*, 113, 114

(4) *Histoire du Montréal*, 69.

(5) *Cours d'histoire*, I. 358.

(6) *Journal des Jésuites*, 116.

(7) *Journal des Jésuites*, 119

(8) *Registre paroisse Trois-Rivières*.

M. de Montmagny avait projeté de former un camp volant dont les soldats, espèce de milice volontaire, tiendraient la campagne et poursuivraient l'ennemi lorsqu'il se montrerait (1) dans le voisinage des habitations, mais les ressources lui ayant fait défaut, à ce qu'il paraîtrait, son successeur s'en occupa et y réussit.

Le printemps de 1649, M. Charles J. d'Ailleboust, neveu du gouverneur-général, est envoyé par celui-ci jusqu'à Montréal "avec quarante hommes qu'il commandait sous le nom de camp volant, afin d'y aider à y repousser les ennemis (2)."

François Turpin dit Lafleur, de Paris, est cité comme soldat du camp volant des Trois-Rivières, en 1649 (3), et ce même homme est qualifié de soldat au registre de la paroisse des Trois-Rivières, mois de janvier et décembre 1650, ainsi qu'un nommé Pierre Dubois.

Au mois d'août 1649, des soldats partent des Trois-Rivières pour les pays d'en haut (4).

1650, 1 janvier, Québec. Sur l'ordre du gouverneur, des soldats font une salve d'arquebuses en l'honneur des Révérends Pères Jésuites (5). Le 17 mars, à Québec, "on assemble la jeunesse pour aller sur les Iroquois (6)." Le 21 juin, un sergent accompagne le bourreau à une exécution (7). Le 30 août, la Mère de l'Incarnation écrit : (8) "Le secours ne peut venir que de la France, parce qu'il n'y a pas assez de force en tout le pays pour résister aux Iroquois.

Cette année, aux Trois-Rivières, Nicolas Gatineau est mentionné comme soldat ; même chose en 1655 (7).

1651, 2 février, Trois-Rivières. Quentin Moral désigné comme soldat (10). Lui et Gatineau étaient "habitants" du

(1) *Relation*, 1648, p. 4.

(2) *Histoire de Montréal*, 70.

(3) Acte d'Audouard, voir Tanguay : *Dictionnaire*, I, 577.

(4) *Journal des Jésuites*, 128.

(5) *Journal des Jésuites*, 132.

(6) *Lettres de la Mère de l'Incarnation*, I, 419.

(7) *Journal des Jésuites*, 141.

(8) *Lettres*, I, 423.

(9) Tanguay, *Dictionnaire*, I, 255. *Registre paroisse*, 3-R.

(10) *Grefte d'Ameau*.

lieu. Le 2 mars, il y a à Québec des soldats du camp volant (1). Le 27, le Révérend Père Buteux, partant des Trois-Rivières pour sa première mission dans le Saint-Maurice, est accompagné jusqu'au lendemain par une escouade de soldats (2). Le 26 avril, six soldats du camp volant arrivent à Québec, venant des Trois-Rivières (3). Du 1er au 3 mai, M. d'Ailleboust va de Montréal à Québec avec douze soldats (4). Le 6 juin, aux Trois-Rivières, Pierre Boucher reçoit du gouverneur-général une commission de capitaine de milice pour cette ville, portant instruction de diviser les habitants en escouades et de les exercer au maniement des armes (5).

“ Aux Trois-Rivières, quelques Français et quelques Hurons ont été tués, cet été, par des bandes iroquoises. Le secours qui nous est venu cette année (6) de France est absolument nécessaire en ce lieu, car, à vrai dire, il n'a pu subsister que par miracle (7). ”

Après avoir parlé des ravages exercés par les Iroquois, le supérieur des Jésuites dit qu'il “ ne reste en tout qu'environ cinquante Français à Montréal (8). ”

De son côté, la sœur Bourgeois écrit que Montréal ne compte plus que dix-sept hommes en état de se défendre contre les Iroquois (9).

Les mille francs ajoutés au budget de M. de Maisonneuve, en 1648, pour la garnison de Montréal, sont refusés au mois de novembre 1651, par M. de Lauzon, le nouveau gouverneur-général. Celui-ci “ avait promis à M. de Maisonneuve dix soldats dont il lui avait fait passer les armes par avance ; il envoya ces dix hommes à Montréal, mais il les fit partir

(1) *Journal des Jésuites*, 148.

(2) *Revue Canadienne*, 1878, p. 727. *Relation*, 1651, p. 16.

(3) *Journal des Jésuites*, 150.

(4) *Journal des Jésuites*, 152.

(5) *Revue Canadienne*, 1879, p. 4.

(6) Voilà tout ce que nous en savons.

(7) *Relation*, 1651, p. 2. *Lettres de la Mère de l'Incarnation*, édition Richaudeau, I, 460.

(8) *Relation*, 1651, p. 2.

(9) Faillon, *Vie de la sœur Bourgeois*, I, 30.

si tard et les mit si nus dans une chaloupe qu'ils y pensèrent geler de froid ; on les prenait pour des spectres vivants qui venaient, tout squelettes qu'ils étaient, affronter les rigueurs de l'hiver. C'était une chose assez surprenante de les voir venir en cet équipage en ce temps-là, d'autant plus qu'il était le 10 décembre ; cela fit douter longtemps que ce fussent des hommes et on ne s'en put convaincre que lorsqu'on les vit de fort près ; au reste, ces hommes étaient les plus malingres si nous regardons leur constitution ; même deux de ces dix étaient encore enfants, lesquels, à la vérité, sont depuis devenus de fort bons habitants dont l'un s'appelle St Ange (1) et l'autre se nommait La Chapelle (2). Ces pauvres soldats ne furent pas plutôt ici qu'on tâcha de les réchauffer le mieux qu'on put en leur faisant bonne chère et en leur donnant de bons habits, et ensuite on s'en servit comme des gens à repousser les Iroquois que nous avions tous les jours sur les bras (3).”

1652, 10 mai. Le R. P. Buteux avec son compagnon de voyage, Pierre Legros dit Fontarabie, soldat, sont tués près des chûtes de Shawinigan. (4) Le 21 mai, aux Trois-Rivières, Pierre Couc dit Lafleur de Cognac, soldat, est blessé par les Iroquois. (5) Le 5 juin, même lieu, De Beaumont, soldat, s'égare dans les bois et y demeure trois jours. Cet homme était aux Trois-Rivières dès le mois de décembre précédent. (6) Le 7 juillet, même lieu, le major Lambert Closse de la garnison de Montréal (7) et M. des Mazures, officier du camp volant, sont présents à un contrat de mariage. (8) Le 5 août, même endroit, “ Guillaume Guillemot, Escuyer, sieur Duplessis Kerbodot, capitaine du camp volant, gouverneur du fort et habitation des Trois-Rivières,

(1) *Greffe d'Ameau.*

(2) André Charly dit Saint-Ange.

(3) Honoré Langlois dit La Chapelle.

(4) *Histoire de Montréal*, 82.

(5) *Journal des Jésuites*, 167.

(6) *Journal des Jésuites* 169,

(7) *Registre paroisse Trois-Rivières.*

(8) M. de Maisonneuve étant parti pour la France, l'automne de 1651, M. des Musseaux, déjà cité, avait le commandement en chef de Montréal. *Histoire du Montréal*, 81, 83, 86.

nommé par M. de Lauzon," achète une terre. (1) Le 19, même mois, au combat de la banlieue des Trois-Rivières, sont tués ou emmenés prisonniers des Iroquois; M. Duplessis Kerbodot ci-dessus nommé, Langoulmois, Lapalme, Lagrave, Saint-Germain et Chaillon, tous soldats. (2) Au mois d'octobre, on voit le major Closse marcher contre les Iroquois avec 24 hommes de Montréal, ce qui est probablement le chiffre total des gens capables de porter les armes dans cette ville. M. de Maisonneuve écrit de France qu'il lui faut au moins cent hommes de renfort pour que les Français se maintiennent à Montréal. (3) Le 4 novembre, Nicolas Rivard (4) "capitaine de milice du cap de la Madeleine," vend une terre à Gilles Trottier. (5)

1653, 21 avril. Seize personnes désertent les Trois-Rivières, dans l'intention de quitter le pays, tant les établissements français sont exposés. Parmi ces personnes il y a "Barré, enspesade, et La Montagne, soldats. (6) Le camp volant était désorganisé. M. de Lauzon s'occupait de le rétablir. Le 2 juillet "le camp volant, commandé par Eustache Lambert, part de Sillery; cinquante Français". (7) Durant ce même mois, quelques soldats abandonnent Montréal pour se rendre à Québec avec le dessein de retourner en France, vu l'état déplorable de la colonie. (8) Le 20 août, "trente-deux Français des plus considérables partent de Québec pour aller au secours du R. P. Poncet, enlevé par les Iroquois dans le voisinage de Sillery". (9) Le 22, Pierre Boucher et le sieur de Bellepoire commandent quarante-six hommes dans la défense des Trois-Rivières contre les Iroquois. (10) Cette

(1) *Greffe d'Ameau*.

(2) *Journal des Jésuites*, 174-75; *Greffe d'Ameau*, 1651, 1663.

(3) *Histoire du Montréal*, 86, 87.

(4) Ancêtre du maire Rivard de Montréal, 1880.

(5) *Greffe d'Ameau*.

(6) *Journal des Jésuites*, 178.

(7) *Journal des Jésuites*. 183.

(8) Faillon: *Vie de la sœur Bourgeois*, I. 67.

(9) *Revue Canadienne*, 1879, p. 85; *Relation*, 1653, p. 10.

(10) *Journal des Jésuites*, 189; *Soirées canadiennes*, 1865, p. 298.

force devait être composée des colons réguliers et de soldats royaux. Les trente-deux hommes partis de Québec le 20 n'arrivèrent aux Trois-Rivières que le 23. Le 8 septembre, à la procession du jubilé, à Québec, "il y avait plus de 400 fusilliers en bel ordre," en partance pour les Trois-Rivières. (1) Au mois de septembre "on traite de la paix et l'on parle de faire venir des ouvriers de l'Évangile pour faire une grande mission à Ontario (le lac Ontario) qui est à dix journées au-dessus de Montréal. L'on fait état d'y mener encore des soldats et d'y bâtir un fort". (2) Le 22 septembre arrivent de France cent soldats pour Montréal. (3) Bientôt après, M. de Maisonneuve forme une compagnie de milice de soixante-et-trois hommes, sous le patronage de la Très-Sainte-Vierge, pour la défense de Montréal. Cette confrérie armée dura jusqu'en 1665. (4).

1654, 24 février. Médard Chouart des Groseillers, sergent-major de la garnison des Trois-Rivières. Même jour, contrat de mariage de François Lemaitre dit le Picard, soldat de la même garnison (5). Le 23 novembre, Jean Langueteau, officier, est tué par les Iroquois (6). Le 26, le soldat Laroche, blessé au combat du 23, fait son testament en présence de Gilles L'Honneur dit Champagne et de Pierre LeBoulangier dit St. Pierre, soldats de la garnison des Trois-Rivières (7). Chouart, Lemaitre, Langueteau, Le Boulangier étaient des colons.

1655, 2 décembre. Sont présents, aux Trois-Rivières, à un contrat de mariage : Jean Madry, chirurgien et caporal de la garnison, François Lemaitre dit le Picard, soldat, et

(1) *Journal des Jésuites*, 190. Ce chiffre paraît énorme..

(2) *Lettres de la Mère de l'Incarnation*, II, 19.

(3) *Histoire du Montréal*, 102-4, 227. *Relation*, 1653, p. 3.

Belmont: *Histoire du Canada*, 7, 8.

Faillon: *Vie de la sœur Bourgeois*, I, 61-6, 68, 70, 78.

Faillon: *Histoire de la Colonie*, II, 531; *Lettres de la Mère de l'Incarnation*, II, 11.

(4) Faillon: *Histoire de la colonie*, II, 213, 214.

Faillon: *Vie de la sœur Bourgeois*, I 77.

(5) Greffe d'Ameau.

(6) *Registre paroisse Trois-Rivières*.

(7) Greffe d'Ameau.

Charles Gauthier sieur de Boischaradin, soldat (1). Ce dernier était colon.

1656, printemps, Québec. Le capitaine Du Puis, commandant du fort, s'embarque avec cinquante-cinq hommes pour aller former un établissement chez les Iroquois (2).

1658, mars, Montréal. Règlement de M. de Maisonneuve au sujet du port des armes (3). Le 26 août, aux Trois-Rivières, François Hertel, sieur de la Frenière, soldat, né aux Trois-Rivières, est témoin en cour de justice (4).

1659, août. Un officier et une escouade de soldats vont de Québec à Montréal, appuyer l'exécution d'un ordre du roi (5).

1660, mai. Glorieux combat de Daulac et des volontaires de Montréal au bas du Long Sault, à Carillon (6). Au mois de juillet, des colons combattent sous les ordres de M. d'Argenson, près des Trois-Rivières. Il n'y a presque pas de troupes royales dans le pays (7).

Un officier des troupes aux Trois-Rivières est Etienne Pezard de la Touche (8), plus tard (1664) seigneur de Champlain.

1661, octobre. M. Pierre Boucher est délégué en France pour obtenir des secours. L'automne suivant (27 octobre), il est de retour avec soixante-dix (9) soldats et la promesse de deux cents autres en 1663 (10). Toute la population blanche de la colonie ne dépasse pas deux mille âmes à cette date.

1662, 4 octobre. M. de Maisonneuve s'occupe des soldats qui désirent se faire colons à Montréal (11), et au mois de

(1) Greffe d'Ameau.

(2) Garneau. *Histoire du Canada*, I, 148.

(3) *Société Historique de Montréal*, 3^{me} livraison, p. 125-7.

(4) *Registre des Audiences*.

(5) *Histoire du Montréal*, 140.

(6) L'endroit est superbe pour placer un monument.

(7) *Relation*, 1660, p. 5. Ferland : *Cours d'Hist.* I, 462.

(8) *Registe des audiences*.

(9) Trente autres étaient restés à Terre-neuve.

(10) *Revue Canadienne*, 1879, p. 331, 334-5.

(11) *Société Historique de Montréal*, 3^{me} livraison, p. 133.

janvier suivant, il enrôle cent quarante hommes dans une nouvelle compagnie appelée la *Milice de la Sainte-Famille* (1).

Les Canadiens vivaient toujours dans l'espérance que des troupes viendraient assurer la paix en repoussant les Iroquois dans leurs cantons. Le régiment de Carignan débarqua enfin à Québec, au mois de juin 1665, et termina la période de notre histoire nommée *les temps héroïques*.

Résumons : à partir de 1640, il y eut constamment des troupes royales au Canada. La milice volontaire y joue un rôle assez marquant de 1649 à 1653. L'organisation de la milice sédentaire ou de réserve date de 1651, sinon avant. Ces trois faits ressortent de ce qui précède.

BENJAMIN SULTE.

(1) *Soc. His. de Montréal*, 3^{me} livraison, p. 133-140.
Faillon : *Histoire de la colonie*, II, 532, III, 15.

LA CHIBERLI

ÉTUDE D'APRÈS NATURE

I

Suite (1)

Le nombre des mots emmagasinés dans la cervelle de miss Cocotte était vraiment extraordinaire pour un oiseau. Gueuxarcher, qui avait fini par s'intéresser à cette étude psychozoologique, eut la curiosité de les écrire sous sa dictée. Ils se montaient à près d'une centaine, généralement accouplés trois par trois, c'est-à-dire formant un sens complet. La rivale de Coquelin ne jacassait pas toute la journée, et surtout elle ne ressassait pas à satiété le même mot, comme le *never more* du Corbeau d'Edgar Poë. Elle avait ses longues heures de silence, qu'elle n'interrompait que par le sifflement strident qui avait causé une violente émotion au journaliste le jour où il eut l'honneur de faire sa connaissance.

Si l'on causait, si l'on chantait, elle écoutait toujours avec la plus religieuse attention. Mais si Gueuxarcher écrivait, si sa femme était occupée à quelque ouvrage d'aiguille, c'était alors l'oiseau qui prenait la parole et débitait un monologue composé d'une trentaine de mots dont l'ordre était modifié avec une méthode des plus remarquables. Il lui fallait toujours sa phrase de trois mots, qu'il accouplait non d'après le sens, mais la sonorité, de façon à former une intonation musicale, d'une justesse parfaite et parfois très originale, mais presque toujours émaillée de *coq-à-l'âne* désopilants. De ces mots, un certain nombre avaient un sens parfaitement précis dans son idée et étaient par conséquent de véritables paroles raisonnées. Il avait vite appris les noms de ses nouveaux maîtres, et, quand Gueuxarcher partait, il ne manquait jamais de lui crier le sien ; mais c'était à son retour qu'il saluait sa maîtresse, en l'appelant par son nom oriental de *Cocona*

(1) Voir la livraison de février.

aimée, et il y joignait toujours un petit air de sa composition, qui, bien qu'il n'eût que cinq notes et ressemblât à un éclat de rire chanté, était tout à fait gracieux. Si quelqu'un frappait à la porte, il ne manquait jamais de dire : *Entrez !* d'une voix si perçante, qu'on l'entendait sur le palier. C'était aussi le cri qu'il prononçait, quand on était à table, pour demander à être admis au festin. Il escaladait alors la chaise qui lui était réservée, se perchait sur le dossier et prononçait le mot *trempe*. Quelque part qu'il se trouvât, il suffisait de lui dire : *Va chez toi*, pour qu'il allât immédiatement se renfermer dans sa cage. Il aimait les femmes jeunes, jolies et bien mises et avait tout l'air de les admirer en connaisseur ; mais il détestait les enfants, les femmes en haillons et tout particulièrement la femme du cerbère, qu'il poursuivait obstinément en cherchant à déchirer sa robe et en l'appelant *chameau*. C'était du reste le seul gros mot qu'il se permit, et il en comprenait la signification méprisante, car il avait l'air de le cracher au visage de toutes les personnes qui ne lui plaisaient point. Une femme de ménage normande avait essayé de lui apprendre d'autres expressions de la langue verte ; mais, après en avoir murmuré une ou deux, il s'était noblement refusé à en apprendre davantage. Il avait aussi un goût particulier pour la musique, qui dénotait un sentiment très vif de la mélodie. Des chansons qu'on lui chantait il ne retenait que l'air et ne cherchait pas à apprendre les paroles. Sa mémoire musicale se bornait à la première phrase et n'allait jamais au delà, mais il la répétait sans jamais fausser le ton ni la mesure.

Son triomphe musical était le roulement du tambour ; il ne se contentait pas de chanter les *ra* et les *fla* de l'instrument proscrit par le général Farre, il fallait encore qu'il s'accompagnât du bec sur la vitre, et il terminait invariablement ce duo par un martial : *Portez armes !* On dit que dans les solitudes du cap de Bonne-Espérance, qui sont la patrie originaire des perroquets gris, ils habitent en république, un peu à la façon des pigeons, et que tous les matins ils se réunissent au soleil levant sur les rochers, comme s'ils avaient à faire des prières en commun. C'était avec une étonnante ponctualité que miss Cocotte saluait tous les jours le divin

Phébus par un monologue dans lequel elle défilait tout son chapelet, et c'était un tel déluge de coq-à-l'âne toujours variés, que le journaliste l'entendait avec un nouveau plaisir. Aussi avait-il fini par s'attacher à cet animal dévastateur, bien qu'il restât toujours farouche et ne voulût jamais se laisser prendre. Le contact de la chair semblait lui être odieusement antipathique; il fallait qu'on lui présentât la manche, alors il grimpait jusqu'à l'épaule et se laissait gratter l'occiput, ce qui est le *nec plus ultra* de l'amabilité chez le perroquet. Si son maître écrivait, si sa maîtresse se livrait à un travail d'aiguille, il savait qu'il ne fallait pas les déranger; mais, s'ils prenaient un livre ou un journal, il avait observé qu'on avait le temps de s'occuper de lui, et alors il venait réclamer sa part de caresses. Gueuxarcher s'émerveillait de l'énorme dose d'observations délicates que nécessitait le gentil manège de cet artiste emplumé, et on ne lui aurait pas ôté de l'idée que cette âme d'oiseau était une âme humaine en voie de formation. Ce qui l'étonnait surtout, c'était son goût pour la société de l'homme; on essaya de mettre miss Cocotte avec d'autres perroquets, mais elle n'eut jamais l'air d'y faire attention ou de les trouver de son goût, et si on les avait rapprochés d'elle plus qu'il ne lui convenait, elle les eût accueillis à grands coups de bec, tandis qu'elle s'était éprise d'une véritable affection pour sa maîtresse, et lorsqu'elle rentrait, elle ne manquait jamais d'aller tourner autour d'elle en faisant vibrer les plumes de ses ailes avec une espèce de roucoulement tout à fait sentimental. Aussi cette misérable esclave avait-elle fini par devenir ce que deviennent d'ailleurs presque toutes les esclaves, c'est-à-dire la maîtresse absolue du logis qu'elle dévastait à sa guise. Mais un événement imprévu vint encore augmenter l'affection qu'on lui portait.

Un jour la pauvre miss Cocotte tomba malade, et ceci par sa faute: on laissait toujours sa cage ouverte, et par conséquent rien ne l'obligeait à rester dans les courants d'air; mais cet animal, si méthodique et si intelligent sous d'autres rapports, brillait en général par une incommensurable paresse. Il adorait les cerises, on lui en laissait une assiette sur un meuble; il fallait qu'on la lui portât. S'il avait été Ma-

homet, jamais il n'aurait fait à la montagne qui ne voulait pas se déranger l'honneur d'aller à elle. Une seule fois dans sa vie Cocotte eut l'idée de se servir de ses ailes pour satisfaire sa gourmandise, ce fut pour aller manger de la rémoulade dont elle raffolait ; mais s'il faisait froid, elle se serait laissé geler sur son perchoir plutôt que d'en descendre pour aller chercher un gîte mieux abrité. Aussi, après une nuit de printemps dans laquelle le thermomètre se livra à des oscillations aussi fantastiques qu'imprévues, sa maîtresse la retrouva-t-elle percluse de froid et à moitié morte. La pauvre bête avait attrapé à la fois un asthme qui l'étouffait et une arthrite qui lui ôtait l'usage de ses jambes.

Contre son habitude, elle se laissa prendre et dorloter comme un enfant. Elle avait renoncé à son brillant langage, mais elle l'avait remplacé par un murmure étrangement modulé et tellement humain qu'il allait véritablement au cœur. M^{me} Geuxarcher la mit dans une corbeille capitonnée qui avait servi à contenir des étrennes, et la couvrit d'une petite couverture de soie piquée et ouatée ; miss Cocotte se laissait faire, et son œil rond avait pris une expression de langueur et de reconnaissance qui remuait jusqu'au fond de l'âme le pauvre journaliste. Dans cet état elle fut portée au célèbre docteur Sanfourche, qui ordonna une tisane de poireaux, une boisson fortifiante à la teinture de quinquina et à des bas de flanelle. Il déclara de plus que la malade ne pouvait être sauvée que par des soins tout à fait maternels, et qu'il fallait que sa maîtresse la fit coucher la nuit dans son lit pour lui procurer une chaleur douce et bienfaisante.

Ce traitement fut religieusement suivi. La nuit, les deux époux plaçaient entre eux la corbeille capitonnée ; mais pendant plusieurs jours la pauvre Cocotte fut entre la vie et la mort. Elle ne mangeait point, elle ne bougeait point de son lit de douleur et, lorsqu'on l'appelait par son nom, elle ne répondait que par une plainte tout à fait humaine. Chaque matin, Geuxarcher se réveillait avec l'idée qu'il la retrouverait trépassée, et son cœur se serrait comme si ce bipède emplumé eût été un enfant de son sang. Enfin, un jour on la trouva debout sur le bord de son panier ; elle avait re-

trouvé ses forces et la parole, et, lorsque sa maîtresse s'éveilla, elle la salua joyeusement par son nom. Elle se laissa embrasser sans la moindre opposition, et on lui mit une superbe paire de bas de flanelle écarlate. Les barreaux de sa cage furent garnis de même, afin qu'elle pût y reposer ses pattes endolories. La guérison fit des progrès rapides ; mais, à mesure que la vigueur lui revenait, elle reprenait ses habitudes farouches et ne voulait plus se laisser prendre. N'importe, sa maîtresse lui était désormais attachée par toutes les peines qu'elle s'était données, par toutes les inquiétudes que lui avait causées la *pauvre bête*. Selon sa pittoresque expression, l'esclave était devenue un *enfant à plumes* et miss Cocotte faisait partie de la famille.

IV

L'Exposition ramena dans le ménage le véritable enfant. Edmée Gueuxarcher était une brillante et délicate fleur de l'Orient, car elle était née sous les ombrages d'Idalie et elle faisait honneur à la patrie d'Aphrodite. Pendant la guerre, son père, qui avait trop couru le monde pour ne pas savoir ce que c'était que les souffrances sans gloire d'une ville assiégée, l'avait conduite chez son beau-frère, pendant que sa femme cherchait un refuge dans sa propre famille avec l'une de ses sœurs.

Ce fut une singulière odyssée que celle du journaliste ; il habitait alors Colombes et il lui semblait tout à fait absurde de quitter cette résidence, que l'arrivée des Prussiens allait affamer, pour se jeter dans Paris qui ne pouvait manquer de l'être. Mais, faute d'un chemin de ceinture extérieure pour gagner de Colombes le chemin de fer de Lyon, il fallait absolument passer par Paris ; il faillit bien ne plus en sortir. En effet, on ne peut pas se faire une idée de la foule qui encombrait alors les gares et particulièrement celle de Lyon. Les trains étaient tout à fait insuffisants pour les bouches inutiles, qui allaient chercher asile ailleurs. On y entendait parler tous les dialectes méridionaux ; on y voyait tous les costumes, parmi lesquels on pouvait remarquer les accoutrements si étranges des paysannes des environs de Riom,

portés par quelques jeunes filles qui faisaient vraiment plaisir à voir. Tout cela grouillait et bivouaquait devant la gare, avec des zouaves, des turcos et des blessés arrivés de Gravelotte. Plusieurs de ces derniers avaient perdu leur coiffure nationale et l'avaient remplacée par des bérêts prussiens ramassés sur le champ de bataille. On ne saurait croire combien la forme et la couleur d'une coiffure changent un homme. Ces soldats en bérêt faisaient à Gueuxarcher l'effet de Prussiens déguisés en Français ; mais, après leur avoir offert quelques bocks, il put s'apercevoir qu'il avait affaire à de bons et joyeux Français. Le moral était bon, ces braves garçons s'étaient gaillardement battus ; ils étaient sûrs d'avoir donné du fil à retordre aux Prussiens, et si tout le monde avait fait comme eux, malgré les premiers effets de la surprise, l'envahissement de la France n'eût pas été chose facile. Malheureusement la panique venait de haut et les petits-fils de Danton faisaient fort peu d'honneur à leur aïeul.

Mais le journaliste était père avant tout ; ce n'était pas pour lui le moment de faire du reportage et de brasser de la copie. Sa fille était là, le tenant par la main et portant sous son bras un petit paquet rempli de quelques effets de rechange, au cas plus que probable où les fugitifs se trouveraient séparés de leurs bagages, l'administration n'ayant pas le temps de les enregistrer. La nuit vint, les guichets étaient toujours aussi inabordables ; il fallait bivouaquer avec les belles filles de l'Auvergne ou chercher un gîte dans le voisinage.

Ce fut à ce dernier parti que s'arrêta Gueuxarcher. Il trouva dans les environs un petit hôtel honnête, où dinaient les employés du chemin de fer. La nuit se passa bien, mais le lendemain les guichets étaient aussi inabordables, et le surlendemain c'était encore pire. Pendant ce temps, on annonçait que les Prussiens étaient à Melun. Gueuxarcher, désespérant de parvenir à un guichet, avait pris le parti de sortir de Paris à pied, tenant sa fille par la main, et de gagner ainsi une station moins encombrée, lorsqu'un service qu'il eut l'occasion de rendre lui valut les tickets qu'il attendait vainement depuis trois jours.

Son hôtesse était mariée à un Hanovrien qui n'avait pas mis les pieds en Allemagne depuis trente ans, détestait la Prusse et était le père d'un citoyen français qui servait dans la mobile. Ses opinions étaient bien connues dans tout le quartier, mais il ne s'en trouva pas moins un employé de chemin de fer trop zélé qui le dénonça comme Allemand et le fit arrêter. Le pauvre homme était menacé d'être expulsé en Allemagne, où il ne connaissait plus âme qui vive. Le journaliste intercéda pour lui, et, s'il ne put obtenir qu'on le laissât à Paris, on lui accorda la permission de l'emmener en Auvergne, où se trouvait la famille de sa femme. De son côté, le Hanovrien reconnaissant lui rapporta les deux tickets qu'il attendait depuis trois jours et tous trois partirent sans bagages.

Il était temps. A Melun, c'étaient des uhlands qui faisaient déjà le service de la gare, et cela avec un calme, une tranquillité et même une politesse qui étonnèrent beaucoup le journaliste : ils avaient absolument l'air d'être chez eux. Après Melun, le train fut littéralement pris d'assaut par des mobiles non encore organisés, mais appartenant d'ores et déjà à la partie de la nation reconnue comme belligérante, ce qui les exposait à être faits prisonniers de guerre s'ils ne gagnaient pas du pied. Les wagons de toute classe étaient bondés ; n'importe, ils escaladaient les plates-formes et s'y tenaient comme ils pouvaient.

Quand on eut dépassé la Loire, tout ce remue-ménage de fourmilière cessa subitement. Les paysans n'avaient même pas l'air de se douter que toute la partie nord-est du pays était envahie ; ils n'avaient aucune idée de ce qui se passait ailleurs et pour un peu ils auraient traité de *blagueurs de Parisiens* ceux qui leur affirmaient que l'empire n'existait plus et que la France avait bien peu de chance de lui survivre. Pour ce qui était d'organiser une résistance sérieuse, les moyens manquaient absolument. On était tout prêt à obéir passivement, sans aucune espèce de foi ni d'enthousiasme ; mais les nouvelles autorités ne faisaient absolument rien et n'auraient pas pu faire grand'chose. Il était rentré beaucoup de bannis du 2 décembre, qui allaient de village en village colporter leurs harangues patriotiques, emprun-

tées à celles que prononça jadis leur apôtre, le géant Danton. Gueuxarcher écoutait avec étonnement ces vieilles rangaines du *pacte avec la mort* et notait qu'elles se terminaient toujours par un joyeux banquet chez le maire, où l'on scellait de tout cœur un pacte avec la vie. Au dessert, le patriotisme faisait explosion en patois ; un vétérinaire proposait une levée en masse et assurait aux paysans que, s'ils prenaient tous leur *fourchat* et couraient sus aux Prussiens, on en serait vite débarrassé. Ceux-ci ne disaient pas non, buvaient un coup de plus et allaient se coucher. Le lendemain, il n'était plus question de rien. Tout ce qui était résulté de ces meetings belliqueux était une quête abondante en faveur des soldats valides et autres. Si l'armée a manqué de ceintures et de gilets de flanelle, ce n'a pas été la faute de la population des campagnes, qui ne marchandait pas son obole ; mais, pour que ces utiles secours lui arrivassent, il aurait fallu que l'administration fonctionnât, et tout était rentré dans le chaos.

Cependant, grâce à une docilité qui ne se démentit que dans les grandes villes, le dictateur tombé du ciel à Tours put arriver, avec une rapidité relative, à enrégimenter la garde mobilisée, qui ne fit pas grand'chose tant qu'on l'exerçait à domicile, mais prit un aspect assez martial dans les camps disséminés sur le territoire. C'étaient de robustes et solides gaillards que ces mobilisés, et, si l'on se fût battu à coups de poing, on aurait pu parier hardiment pour eux. Mais, faute d'officiers, de chassepots et d'éducation militaire, on sait comment ils se conduisirent à la bataille du Mans. Tout ce qu'ils prouvèrent, c'est qu'une landwehr bien organisée est une force on ne peut plus sérieuse, beaucoup plus apte à supporter les fatigues de la guerre que les jeunes troupes, parce qu'elle a atteint son plein développement physique. C'est ce qu'avaient compris depuis longtemps les Prussiens, et, à l'avenir, l'armée dite *territoriale* est appelée à jouer un rôle aussi important que l'armée de ligne dans une guerre où il faudra se défendre sur son territoire.

Pendant ce temps, Gueuxarcher, avec sa fille, avait trouvé asile chez son oncle, gentilhomme de l'ancienne roche, qui avait toujours rêvé lauriers et se désolait d'être trop vieux

pour commander autre chose qu'un bataillon de garde nationale sédentaire. A force de soins et de patience, il avait réussi à faire manœuvrer passablement ces soldats, qu'il tutoyait tous, et il est certain que, si l'instruction militaire pouvait se donner ainsi à domicile, ces bataillons rustiques, dans lesquels tout le monde se connaît se battraient à la romaine, dans une guerre de clocher. Ses fils servaient comme officiers dans les mobilisés.

Sa femme appartenait à cette variété de noblesse fossile dont les aïeux, sans être illustrés en quoi que ce soit, avaient vidé force bouteilles sur les galères de Malte et rossé, dans leurs montagnes, force vilains. Gueuxarcher était de vieille bourgeoisie, ayant laissé des traces glorieuses dans l'histoire de sa province, et il trouvait que son patriciat citadin valait bien la noblesse de son orgueilleuse tante. C'était un crime à ses yeux ; mais ses antipathies contre son neveu ne connurent plus de bornes lorsque celui-ci, qui était un savant en *as* et en *os*, lui eut démontré que son nom, dont elle était si fière, était d'origine allemande et voulait dire *paysan*. Elle descendait en effet d'une famille de paysans allemands, qui était arrivée dans le pays au quinzième siècle, s'y était enrichie et avait fait souche de gentilhommes, qui tous avaient hérité du culte de leur race pour la dive bouteille. A cette époque, les Gueuxarcher étaient de riches bourgeois, qui avaient pignon sur rue et fournissaient des officiers aux ducs de Bourgogne, jouissant, comme toute la bourgeoisie du moyen âge, des privilèges de la noblesse, qui ne commencèrent à lui être contestés que par Henri III. La bonne dame, qui vivait dans la foi que ses aïeux avaient suivi Godefroy de Bouillon en Palestine, ne put jamais lui pardonner d'avoir débrouillé trop clairement le chaos de ses origines, et sa mauvaise humeur se reporta sur la gentille Edmée. Elle était née cependant avec la clef des cœurs ; mais elle ne put jamais attrendrir celui de cette vieille orfraie à seize quartiers, qui lui prédissait toujours malheur. Heureusement sa mère, ayant embarqué sa sœur pour son pays, vint rejoindre sa fille et l'emmena chez la sœur de son mari, où elle passa tout le temps que dura la guerre.

Gueuxarcher était depuis longtemps en froid avec sa

sœur et son beau-frère. C'était pour cela qu'il avait été se réfugier ailleurs. Mais la jeune Chypriote était si vive, si jolie, si alerte et si aimable, qu'elle ne tarda pas à faire la conquête de sa tante et surtout de son oncle. Celui-ci, qui présidait le tribunal de V..., était de ces familles que la Révolution a enrichies et qui, comptant quatre-vingt ans de bourgeoisie, sont déjà passées à l'état de vieilles couches sociales.

C'était un lettré et un dilettante, aimant le monde où sa femme apportait les manières et la bienveillance des plus anciennes couches. Leur fils avait été surpris par la guerre et était de cette classe de 1870 qui fut enrôlée en masse. Le remplacement n'étant pas admis, tout ce qu'il avait pu obtenir, ayant fait des études de médecine, avait été d'entrer dans les ambulances de l'armée de la Loire, en qualité de simple infirmier. On y était mieux nourri que dans la troupe ; mais ces ambulances se trouvèrent, pendant toute cette campagne, entre les deux armées ennemies, qui essayaient à tour de rôle de s'en couvrir sans qu'aucune parût respecter beaucoup le pavillon de Genève, ce qui mettait les malheureux ambulanciers dans une situation aussi critique que dangereuse ; ils n'avaient de répit que lorsqu'ils étaient confisqués par les Prussiens, qui les gardaient tout le temps pendant lequel ils en avaient besoin et les traitaient parfaitement pourvu toutefois qu'il ne leur prit pas fantaisie de s'en couvrir et de les mettre au premier rang. En ce cas, les Français tiraient dessus sans miséricorde.

On conçoit les transes que chaque lettre du jeune ambulancier causait à sa mère. Son père prenait plus philosophiquement les choses ; il avait trouvé dans sa nièce une fille telle qu'il la rêvait, et, lorsque la guerre fut terminée, il proposa à Gueuxarcher de se charger non-seulement de son éducation, mais de son avenir.

Or celui-ci n'était pas seulement pauvre ; il avait une femme née en Orient, élevée avec des jeunes filles turques et musulmane sans le savoir, bien que catholique ardente. Aussi différait-elle entièrement d'avis avec lui sur la direction à donner à l'éducation de leur fille. En Orient, toutes sont à peu de choses près complètement exhérédiées par la

loi et par l'usage, de sorte qu'on ne peut guère les épouser que pour leur beauté. Il n'était pas possible de faire comprendre à la bouillante Levantine que c'est tout le contraire en France, et que l'équité, très discutable à toute espèce de titre, du Code civil force les jeunes gens à ne se préoccuper que de la dot. Elle rêvait donc que la beauté de sa fille lui ferait faire un brillant mariage, tandis que son mari qui était homme du monde, savait à quel point on y redoute les jeunes filles belles et pauvres. A peine la petite Edmée avait-elle paru à l'école municipale de son quartier, que des gens qui sont à l'affût d'étoiles en coque lui avaient fait proposer de se charger de son éducation pour la faire entrer au théâtre.

Le journaliste avait consulté ses amis de la plus haute volée, le marquis de B..., qui se vantait d'avoir été l'élève de Delsarte et le camarade de Darcier, et la princesse de M..., une Française mariée à un grand seigneur russe, qui était un modèle de finesse et de distinction. Tous deux avaient émis le même avis, à savoir qu'aujourd'hui il n'y a plus d'autres princesses que celles de la rampe, qu'elles ont la clef de tous les cœurs et de tous les salons; que partout on leur rend un culte véritablement idolâtre et que, pourvu qu'elles aient un peu de beauté, un peu de tenue et un peu d'éducation, ce dont elles manquent presque toutes, elles n'ont qu'à jeter le mouchoir dans un essaim de soupirants, plus titrés et plus millionnaires les uns que les autres, qui les supplient d'accepter leur nom et leur fortune. Les unes s'enrichissent par le mariage, d'autres préfèrent enrichir leur mari; mais ce qui est certain, c'est que la plupart des femmes de théâtre tant soit peu célèbres épousent la fleur du panier de l'aristocratie européenne et deviennent des femmes du monde, non seulement très recherchées, mais très respectées. Que si, au contraire, elles préfèrent le célibat et la liberté des mœurs théâtrales, personne n'y trouve à redire, et, malgré l'irrégularité de leur naissance, leurs fils encombrant toutes les carrières, mais particulièrement la plus aristocratique de toutes, la diplomatie. Le théâtre est véritablement comme l'ancienne Champagne: c'est le ventre qui y anoblit.

Mais le pauvre Gueuxarcher n'avait jamais pu faire entrer ces idées dans la cervelle orientale et retive de sa femme, et la guerre l'avait surpris avant qu'il eût pris un parti. Celui que lui offrait son beau-frère pouvait être considéré comme une moyenne. Sa sœur avait été élevée par sa grand'tante, fille d'une dame d'honneur de Marie-Antoinette, et elle en avait gardé un écho des traditions de la cour, devenu aujourd'hui fort rare, même dans la plus haute noblesse. Or, la noblesse était précisément le caractère dominant de la beauté et de la tournure d'esprit de sa fille, et c'est le plus rare au théâtre, car on ne l'acquiert pas au Conservatoire. Sa mère était remplie d'excellentes qualités, mais gâtées par une turbulence et un laisser-aller tout osmanlis, qui ne s'acclimateront jamais hors des harems. Il se disait qu'à dix-huit ans sa fille, après une bonne éducation de famille, profiterait mieux des leçons du Conservatoire, qui sont absolument comme celles de l'École des beaux-arts. Ces écoles donnent une honnêteté moyenne ; mais les Rachel, les Rose Chéri, les Dasclée, se forment à celle de la grande nature. Il consentit donc à se séparer de sa fille.

(à continuer.)

CAUSERIE MUSICALE.

L'ORGUE.

L'orgue est plus qu'un simple accessoire de la liturgie, il est encore un symbole, puisqu'il représente dans son ensemble le principe catholique, l'unité.

“ Toutes les parties de son mécanisme sont soumises à l'unité de mouvement ; chaque note d'un même registre subit l'unité de timbre, chaque timbre, l'unité d'harmonie, et tout l'œuvre, l'unité d'obéissance à un seul artiste qui lui-même doit se renfermer dans l'unité d'idées musicales et religieuses (1). ”

Le noble instrument, dont l'Eglise a pris soin de régler l'esprit et l'usage, et pour lequel elle a de tout temps manifesté sa préférence (2), fait déjà naître en nous, par ses accents tour à tour suaves ou mystérieux, le désir de connaître l'ingénieux mécanisme qui les produit.

Mais si l'on considère l'orgue sous le double rapport des conditions d'excellence et de durabilité qu'il doit posséder comme tout objet servant à l'Eglise, et du rôle important qu'il remplit dans le culte divin, la connaissance au moins élémentaire de son mécanisme s'impose dès lors à toute personne chargée d'en commander la fabrication, comme l'étude de son style et de ses convenances est obligatoire pour l'artiste appelé à y présider.

Puissent quelques notions, puisées à une source autorisée, sur la facture, l'entretien et le jeu de l'orgue, inspirer le désir de le mieux connaître, prémunir les intéressés contre les surprises de la bonne foi, faire disparaître l'ignorance qui impose à beaucoup de paroisses un meuble ruineux, et le mauvais goût qui assimile en plusieurs lieux le roi des instruments à la serinette de nos rues.

(1) *L'Orgue*, par l'abbé Régnier, Nancy, Vagner, éditeur.

(2) “ *Organo tantum in ecclesia locus sit.* ”
“ *Hoc solo instrumento utitur. Ecclesiâ... propter abusum histrionum eiectione aliis communiter instrumentis.* ” Jean Egidius.

Pour beaucoup de fabriciens et leurs représentants, ce grand meuble, dont ils admirent avant tout les proportions ou la richesse, cache plus d'un mystère. De là cette extrême facilité avec laquelle on a accueilli le premier facteur venu uniquement parce qu'il est ponctuel, sur un simple brevet de ponctualité ou d'accommodement facile (3), ou encore parce qu'on possède de lui dans une paroisse voisine un gros orgue bien *puissant* pour le prix qu'il a coûté.

“ Comment ignorer, dit justement Régnier, que rien n'est si cher que le bas prix dans les choses qui ne le comportent pas. On sait la valeur de tous les matériaux et de la main-d'œuvre ; cette valeur ne peut diminuer de prix qu'en diminuant la confection et le volume. ”

Non le *volume du son*, car pour celui-là votre facteur vous en donnera à discrétion et à très bon marché.

Il faut vraiment une candeur à toute épreuve pour faire de trois clauses uniques la teneur d'un marché : 1o Tant de registres. 2o Dimensions du buffet. 3o Une date de livraison.

Trois chiffres pour toute garantie. Aussi que de retranchements et d'économies possibles derrière ces trois chiffres, que de matériaux de qualité inférieure ou mal conditionnés pourront se glisser dans l'intérieur de ce *buffet* aux dimensions rigoureusement observées et, qui plus est, livré, ponctuellement pour la solennelle circonstance dont il devait être l'occasion ; que de demi-jeux grands ou petits vont receler ces imposantes rangées de boutons aux inscriptions variées mais ne représentant que de l'uniformité ou du vacarme à bon marché.

Par la diversité et la qualité des matériaux, la précision et le fini de la main-d'œuvre, un orgue est la plus compliquée, la plus délicate de toutes les entreprises, et par conséquent celle qui exige les stipulations les plus détaillées.

Exposer les conditions indispensables d'une bonne facture serait donc rendre un véritable service aux fabriques dans la responsabilité qu'elles encourent à l'égard de leurs paroissiens, et ne pourrait qu'être agréable aux facteurs

(3) On a déjà exprimé devant moi une conviction morale de la supériorité d'un facteur, tout en disant qu'on avait dû lui préférer un ouvrier dont les termes étaient plus faciles et plus longs.

consciencieux en mettant en lumière les qualités distinctives de leur œuvre.

Avant d'entrer dans le détail de ces conditions, il importe de décrire sommairement les différentes parties de l'instrument.

En entrant dans ce meuble de proportions imposantes qu'on appelle un *buffet d'orgue*, on remarque tout d'abord de vastes soufflets reliés par des cavaux ou porte-vent à plusieurs caisses en forme de carré-long surmontés de tuyaux de hauteurs et de formes diverses.

C'est dans ces caisses appelées *sommiers* que l'air devenu *vent* par l'action de la soufflerie attend, pour faire résonner les tuyaux, le bon plaisir de l'organiste.

Celui-ci dispose à cet effet de plusieurs rangées de registres avec diverses inscriptions, et d'un ou de plusieurs claviers, dont l'action, véritable réseau de *tirants, leviers, rouleaux, vergettes* et *abrégés* va permettre à l'air comprimé de parvenir aux tubes qu'il doit rendre sonores. Le *sommier* est donc tout à la fois le réceptacle du vent et le centre de toute la mécanique de l'orgue. C'est un corps dont l'air est la vie, le souffle et les tuyaux l'organe vocal; aussi dit-on figurativement la *bouche*, la *voix* des tuyaux.

On appelle *laye* l'étage inférieure du *sommier*; dans le plafond de cet espèce de rez-de-chaussée sont pratiquées des ouvertures longitudinales, ou *gravures*, dont le nombre égale celui des touches du clavier correspondant. Ces *gravures* sont fermées par autant de soupapes avec leurs ressorts qui peuvent entr'ouvrir les touches au moyen des *vergettes* et de leurs *abrégés*.

L'étage supérieur du *sommier* est recouvert de tables épaisses et faisant saillie qu'on appelle *chapes*. Sillonnées à l'intérieur de petits canaux se croisant en tous sens, les *chopes* sont destinées à donner au vent qui s'échappe des *gravures* un accès plus direct dans le pied des différentes séries de tuyaux ou jeux disposés à leur surface.

Entre les *chapes* et le corps du *sommier* glissent de minces règles d'un bois tout particulier soigneusement polies et percées d'autant de trous qu'il y a de *gravures*. Ce sont à proprement parler les registres reliés par leurs *tirants* aux boutons étiquetés auxquels on a donné ce nom.

Pour faire entendre un jeu quelconque, l'organiste tire le bouton qui en porte l'inscription et les trous du *régistre* venant correspondre perpendiculairement avec les ouvertures de la chape et celles des gravures, il lui suffira d'abaisser les touches du clavier pour ouvrir autant de soupapes et permettre au vent comprimé dans la laye d'envahir les gravures et de faire *parler* le jeu désiré.

Chaque clavier communique à un sommier distinct avec ses jeux, registres, abrégés, vergettes, etc.

Les jeux du clavier supérieur (*récit*) sont enfermés dans une boîte à paroi mobile, espèce de *jalousie* qu'une pédale dite d'*expression* peut ouvrir ou fermer à volonté.

Au clavier suivant (*grand-orgue*) correspondent les plus puissants de tous les jeux de l'orgue excédant en nombre ceux des autres sommiers.

Un instrument considérable compte un troisième clavier ; le *positif*, par lequel se font entendre les jeux les plus délicats par leur calibre et souvent aussi les plus faiblement embouchés.

Il est enfin un autre clavier placé au niveau du sol et destiné à être foulé par les pieds de l'organiste. C'est le pédalier dont les touches font résonner, aussi sur un sommier spécial, les jeux les plus graves, et communiquent en outre avec les basses des claviers *manuels* au moyen de faux registres ou *tirasses*.

Les tuyaux se divisent en deux catégories : les tuyaux à *bouches*, dont on peut voir un certain nombre en *montre* sur la façade de l'orgue, et les tuyaux à *anches*.

Dans les premiers, le vent s'échappe par une étroite ouverture pratiquée près de la base du tuyau, et venant se diviser sur une lame ou lèvres supérieure appelée *biseau*, met en vibration les molécules de la colonne d'air contenue dans la partie supérieure. La colonne d'air est ici, pour ainsi dire, la *matière* du son auquel le tuyau lui-même ne participe que secondairement.

Dans les tuyaux à *anches* ce n'est plus la colonne d'air qui vibre et produit le son, mais une lame ou *languette* de cuivre à laquelle le vent imprime des battements rapides.

La clarinette en usage dans l'orchestre nous donne une idée assez juste du mécanisme de l'anche.

Un jeu se compose de tuyaux ayant un timbre identique.

Les jeux se distinguent donc par leur *timbre* ; on les distingue aussi par leur *ton*.

Le *timbre* est la *qualité du son*. Le *ton* en est le degré d'acuité ou de *gravité*.

Le timbre est déterminé par la forme, la matière et le diamètre du tuyau. Une *trompette*, une *flute*, une *viole de gambe* sont des timbres.

Le ton est déterminé par la longueur du plus long tuyau, et par conséquent du plus grave, d'une même série et cette hauteur décroît dans l'ordre successif des degrés de l'échelle musicale. On désigne par *trente-deux*, *seize*, *huit*, *quatre* et *deux pieds* le ton d'une série dont le tuyau le plus grave mesure cette hauteur, ou qui ne mesurant que la moitié de cette hauteur, produit artificiellement un effet identique (1).

R. O. PELLETTIER.

(A continuer).

(1) Tels sont les *bourdons*, ou jeux bouchés, dans lesquels la colonne d'air se double en revenant sur elle-même trouver une issue à la bouche du tuyau. Les jeux *anches*, n'ayant pas d'autre issue qu'à l'extrémité supérieure, ne se font jamais en *bourdons*.

REVUE POLITIQUE.

L'Europe est encore plongée dans la stupeur où l'a jetée l'assassinat de son plus puissant monarque et l'audace des assassins. Pendant que la Russie est dans le deuil, les nihilistes et les socialistes, réunis dans les grandes villes de l'Europe et de l'Amérique, avouent ouvertement leur crime et en font des réjouissances. Ces voix discordantes dans le concert de désapprobation qui s'est élevé de toutes les parties du monde civilisé produisent un effet pénible. Il y avait autrefois des régicides ; mais c'était l'inimitié personnelle qui armait leur bras, et non la haine de l'autorité. Aujourd'hui, on en veut aux rois parce qu'ils sont rois, et on forme des associations pour supprimer, par l'assassinat, ceux qui veulent opposer des digues à la révolution.

Alexandre II, czar des Russies, a été assassiné dimanche, le 13 mars, en revenant de faire une revue des troupes. Deux bombes explosives, lancées l'une sous son carrosse, l'autre près de lui après qu'il eut mis pied à terre, le frappèrent à mort ainsi que plusieurs personnes de son escorte. Transporté à son palais, le czar expirait quelques heures plus tard. Lundi matin, le czarewitch prenait possession du trône impérial sous le nom d'Alexandre III. Le lendemain, on trouvait creusée sous une rue par où devait passer le cortège impérial une mine contenant quatre-vingt-dix livres de dynamite et de fulminate de mercure. Si les bombes avaient failli à accomplir l'œuvre de mort, une étincelle électrique serait venue sous les pas de l'empereur enflammer ces matières d'une énorme force explosive. Ainsi les mesures des nihilistes étaient bien prises. Six fois déjà Alexandre II avait échappé à leurs coups, et plusieurs de leurs complots avaient été déjoués avant exécution. Les chefs de la conspiration, réfugiés à l'étranger, dirigeaient en sûreté les bras de leurs séides, et marquaient même l'heure où devait s'accomplir le crime.

Alexandre II était aimé de son peuple ; aucun prince de

la dynastie des Romanoff ne s'est montré aussi disposé à opérer les réformes utiles. Sous sa direction éclairée, la Russie s'est grandement développée, l'instruction s'est répandue et la prospérité a pénétré dans toutes les classes de la population. L'affranchissement des serfs suffirait seul pour rendre son règne remarquable. Persécuteur de la catholique Pologne, comme tous ses prédécesseurs, il se montrait, sur les derniers temps, disposé à accorder à l'Eglise catholique des droits qu'elle a vainement réclamés depuis longtemps.

Il ne faut voir dans le meurtre de ce souverain rien autre chose que l'œuvre de la révolution. Les autres souverains l'ont compris ; et de Berlin arrive la nouvelle que les gouvernements vont chercher ensemble quel serait le meilleur moyen d'empêcher la funeste contagion des doctrines subversives. Si c'est un moyen matériel, un moyen de coercition, de répression que l'on a en vue, il sera inutile : l'histoire du siècle est là pour le prouver. Le mal est dans les intelligences, qu'une fausse éducation a sophistiquées ; et les gouvernements, en faisant la guerre à l'Eglise et à ses communautés enseignantes, ont formé eux-mêmes cette génération devant laquelle ils tremblent. La leçon est terrible.

Une population de quarante mille âmes, les Boers du Transvaal dans le sud de l'Afrique, ont fait subir à l'Angleterre une suite de défaites étonnantes. Annexés à la colonie du Cap en 1877, sans qu'ils l'aient demandé, les Boers ont toujours supporté avec peine la présence des autorités anglaises et regretté leur indépendance. Ordre leur ayant été donné de remettre leurs armes, ils s'insurgèrent, chassèrent les forces britanniques et se constituèrent en république. Ils n'ont eu que des succès. Le général Colley, deux fois battu, ayant voulu, le 26 février, s'avancer sur le territoire révolté, fut entouré, défait et tué. Il ne resta que de faibles débris du corps de troupes qui l'accompagnait. Cette sanglante défaite causa de l'émotion en Angleterre ; le général Roberts, vainqueur d'Ayoob Khan dans l'Afghanistan, fut envoyé avec des renforts. Pendant ce temps, les

Anglais obtenaient un armistice et faisaient des ouvertures de paix. Les dernières nouvelles indiquent que des conventions préliminaires ont été signées sur les bases suivantes : les Boers jouiront du privilège de "self government" sous la souveraineté de l'Angleterre, et une commission royale fera enquête sur les griefs qui ont occasionné la révolte. Et les Boers rentrent dans leurs foyers, emportant soigneusement leurs redoutables carabines.

La Chambre des Communes en Angleterre a vu encore pendant ce mois des scènes animées, et l'intervention du "speaker" est venue en aide au gouvernement. La loi de coercition a pris force le 2 mars dans plusieurs districts irlandais, et un certain nombre d'arrestations ont été faites. Les chefs de l'agitation sont libres encore.

Au nombre des sympathies que la cause irlandaise a obtenues de l'étranger, il faut signaler d'une manière spéciale le vote de la législature de l'Etat de New-York et de deux autres Etats de l'Union américaine. C'est un fait à peu près inouï, qui nous rejette loin du principe de non-intervention et de la doctrine Monroe. Ces Etats interviennent officiellement non pour protéger une nation contre une autre, mais pour désapprouver la politique intérieure d'un pays souverain et prendre fait et cause pour la minorité. C'est une attaque assez directe et tout à fait injurieuse envers le gouvernement anglais. De la part d'une nation européenne, cette intervention incongrue donnerait lieu à des complications diplomatiques.

L'Irlande a sans doute droit aux sympathies, et elle a raison d'en chercher au dehors. Mais les gouvernements se doivent entr'eux des ménagements ; et il n'y a encore qu'aux Etats-Unis que se soit commise une indécatesse comme celle que nous signalons. La république américaine d'ailleurs—et ce n'est pas la première occasion qu'elle donne de le faire remarquer—ne paraît pas avoir compris parfaitement la nature véritable des relations amicales de nation à nation. Aussi s'occupe-t-on assez peu de ses résolutions trop ouvertement hostiles. On la traite en pays non formé, en enfant gâté. Que diraient les Etats-Unis si les nations européennes

intervenaienit pour protéger les indiens de l'ouest contre la barbarie des soldats yankees? N'a-t-on pas vu le congrès américain chercher à empêcher la construction d'un canal à Panama par des capitalistes français?

La France attend, avec plus de curiosité que d'inquiétude, la solution que ses législateurs vont donner à la question du scrutin de liste. M. Gambetta a commencé par donner ouvertement son opinion, ce qui a forcé le ministère à n'en pas avoir d'autre ou à n'en avoir pas du tout. On croit que M. Gambetta a en vue d'obtenir sur son nom une espèce de plébiscite qui le rendra tout puissant. Que fera-t-il alors? Nul ne le sait, et il ne le sait peut-être pas lui-même. M. Gambetta est avant tout un homme d'expédients, sachant profiter des circonstances et toucher à point la corde populaire. Il s'attend que les prochaines élections générales lui donneront une majorité considérable et tout à fait dévouée, et le scrutin de liste lui paraît l'un des plus puissants moyens d'arriver à cette fin.

Quelques mouvements révolutionnaires sont signalés en Espagne, et on remarque que cette agitation coïncide avec le récent changement de ministère. Le roi Alphonse XII s'apercevra peut-être avant longtemps qu'il a confié à de mauvaises mains les destinées de son royaume.

Le Portugal est aussi en crise ministérielle. Un traité donnant à l'Angleterre le droit de faire passer ses troupes sur les possessions portugaises a causé un vif mécontentement populaire, et l'opposition constitutionnelle en a profité.

Le Pérou s'est choisi un président, Francisco Calderon, et des négociations de paix sont en progrès.

Au Canada, le ciel politique un instant agité, est devenu calme. Le parlement fédéral s'est ajourné le 21 mars, après une longue et laborieuse session. Les législatures de trois provinces maritimes sont en session, et, à part l'abolition du Conseil Législatif qu'elles discutent, leurs séances ne présentent rien de remarquable.

GUSTAVE LAMOTHE.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

CONFÉRENCE SUR LES PROPRIÉTÉS DÉLÉTÈRES DES LIQUEURS SPIRITUEUSES, par le
R. P. Paquin, O. M. I., ancien professeur de chimie. 3e édition. N. S.
Hardy, libraire, Québec, 1880.

Sous ce titre, le R. P. Paquin publie un petit opuscule que nous voudrions voir entre les mains de tous ceux que tente le démon de l'ivrognerie. Laisant de côté pour le moment la question morale et sociale, le R. P. ne considère ici l'abus des boissons alcooliques qu'au point de vue physique et sanitaire, et prouve à l'évidence combien est funeste à la santé l'abus des boissons spiritueuses.

Dans une première partie, il dit quelle fut l'origine des liqueurs spiritueuses et avec quelle rapidité l'usage s'en est répandu dans le monde entier. Puis il étudie l'action immédiate des liqueurs spiritueuses sur la constitution et les maladies chroniques causées par l'abus prolongé de ces boissons. Il faut avoir vu de près, comme prêtre ou comme médecin, la plaie hideuse de l'ivrognerie pour se faire une idée juste des ravages qu'elle produit dans l'économie. Le R. P. Paquin nous fait de ces ravages un tableau où les ombres ne sont pas imagées, à coup sûr, mais qui pour cela ne laisse pas d'être l'image exacte de la vérité. Enfin, après avoir énuméré les nombreuses et incurables maladies produites par l'abus des alcooliques, le R. P. consacre quelques pages à étudier la nature et la composition des diverses liqueurs spiritueuses qu'il divise en trois groupes : boissons franches et de bon goût ; boissons franches et de mauvais goût ; liqueurs frêlatées. Toutes exercent des effets délétères sur le système, si on en abuse ; mais ces mauvais effets sont surtout produits par les liqueurs de la dernière catégorie, qui, outre l'alcool qu'elles contiennent, renferment aussi mille ingrédients qui sont autant de poisons, et dont l'addition n'a d'autre but que d'augmenter la *force* des liqueurs. L'empoisonnement n'en est que plus certain.

Il serait bon que ces faits fussent connus davantage du public, et que des livres comme celui du R. P. Paquin fussent répandus parmi notre population. « Personne n'osera le nier, dit le R. P., l'ivrognerie exerce de nos jours ses ravages dans tous les rangs de la société d'une façon de plus en plus alarmante, et l'on voit son règne s'étendre jusqu'aux régions les plus reculées. » La population canadienne n'est pas exempte de ces ravages, et c'est pour l'en préserver ou l'en guérir que le R. P. Paquin, qui n'est en ceci que la voix même de l'ordre illustre auquel il appartient, a entrepris cette croisade contre l'ennemi.

DR H. E. DESROSIÈRES.

CHANTS CANADIENS, à l'occasion du 24 juin 1880, par M. J.-A. Poisson. Québec.
Imprimé par P.-G. Delisle. 1880.

Assurément ni la longueur de nos hivers ni la dureté des temps ne peuvent empêcher nos poètes de faire entendre leurs voix et de présenter à leurs concitoyens moins inspirés de jolis bouquets de rimes. Aujourd'hui, c'est le tour de

notre aimable collaborateur, M. Poisson, qui vient d'offrir au public un petit recueil de *Chants canadiens*.

M. Poisson fait vibrer la corde patriotique et nous ne pouvons trop le féliciter de l'heureuse pensée qu'il a eue de célébrer notre fête nationale du 24 juin dernier. Il n'y a peut-être pas assez de variété dans le volume de M. Poisson; les mêmes mots et les mêmes pensées reviennent souvent, et l'auteur ne donne pas à ses chants une forme toujours originale. Un peu plus de soin dans le choix des expressions, et moins de ces épithètes que le sens ne requiert pas, ajouteraient à la beauté de ses poésies.

Il y a toutefois de très belles pensées dans le recueil de M. Poisson; mais nous croyons qu'il devrait abandonner la stance de dix vers qui est un peu trop pesante et qui tombe de nos jours en désuétude. Il ne faut pas non plus trop se hâter de produire; il vaut mieux attendre pour écrire le feu sacré de l'inspiration, car

Un sonnet sans défaut vaut seul un long poème.

L'auteur a reçu de France des compliments flatteurs auxquels nous joignons les nôtres avec plaisir. Il cherche son succès dans la pensée et non uniquement dans le fini de la forme, contrairement à la mode du jour. M. Poisson ne manque pas de talent et nous ne saurions trop l'encourager à remplir la promesse qu'il exprimait si bien à la fin de son volume :

En attendant chantons encore,
En attendant chantons toujours.
Nos chants hâteront-ils l'aurore
Qui doit précéder ces grands jours ?
N'importe ! Ayant fait notre tâche
Sur l'humble rive où nous attache
Le désir d'un rêve accompli,
A d'autres la gloire rêvée !
Heureux si l'œuvre inachevée
Sauve notre nom de l'oubli !

P. B. MIGNAULT.

A V I S.

Nous avons reçu trop tard le troisième article de notre savant collaborateur qui signe Jus, sur les droits du clergé dans les élections. Nous le publierons dans la prochaine livraison.

ERRATA.

Les trois premières lignes de la page 145 devraient se trouver après la première ligne de la page 146.

A la page 148, l'alinéa qui se trouve à la 15^e ligne et qui commence par ces mots : *Or les principales causes de différends, etc.*, devrait se trouver dans le paragraphe VI, c'est-à-dire après la 32^e ligne de la même page, après les mots : "C'est établir l'entente entr'elles.